décembre 2018

www.meix-devant-virton.be

bulletin communal

Meix-devant-Virton

Belle année 2019

Gérouville

Houdrigny

Limes

Meix-devant-Virton

Robelmont

Sommethonne

Villers-la-Loue

SERVICE ADMINISTRATIF

Administration communale
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton

Tél. : 063/57.80.51
Fax : 063/58.18.72

Site internet
www.meix-devant-virton.be

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30

Les lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 16 h

Le jeudi de 17 h à 19 h

PERSONNEL

Directrice générale :
Nathalie BOLIS
nathalie.bolis@meix-devant-virton.be

Chef de service administratif :
Alain COSTARD
alain.costard@meix-devant-virton.be

Directrice financière :
Nadine DENIS
nadine.denis@publilink.be

Employés d'administration :
Olivier BOUCHAT
olivier.bouchat@meix-devant-virton.be
Chantal BUYSSE
chantale.buysse@meix-devant-virton.be
Annick DELIGNERE
annick.delignere@meix-devant-virton.be
Véronique LAMBINET
veronique.lambinet@meix-devant-virton.be
Elodie MEURISSE
elodie.meurisse@meix-devant-virton.be
Cathy PERIN
cathy.perin@meix-devant-virton.be

Bibliothèque communale :
Pauline PETIT
bibliotheque.locale.gerouville@province.luxembourg.be

SERVICE OUVRIER

Atelier communal
Rue de Launoy, 36
6769 Meix-devant-Virton

Tél. : 063/58.14.81
GSM : 0496/62.12.70

PERSONNEL

Chef des travaux :
Alain GEORGES

Fontainier :
Gérard CHAMPENOIS

Ouvriers polyvalents :
Jean-Yves ANDRIANNE
Daniel CATOT
Yves CHEVALIER
Cédric CONSTANTIN
Jean-Luc COURTOIS
Christopher KIM
Jean-Marie PETREMENT
Ludovic PIERRARD
Gilles TRIBOLET

Techniciennes de surface
(nettoyage des bâtiments communaux) :
Claudette FERY
Monique GEORGES
Marie-Christine HENDRICK
Pascale JACQUES
Carole RAYNAL
Danielle TAILLANDIER

POLICE LOCALE ZONE DE GAUME

Respect – Solidarité – Esprit de service

Rue Croix-le-Maire, 25
6760 Virton

Tél. : 063/60.81.30
Appel urgent : 101
www.policelocale.be

Agent de quartier :
Floriane LUSSIEZ

Édito

Les élections communales se sont déroulées le 14 octobre dernier et le nouveau conseil communal s'est vu attribuer ses fonctions le 3 décembre 2018.

Les nouveaux mandataires dont je fais partie vous sont présentés avec leurs attributions respectives dans les pages qui suivent.

Avant cela, un grand merci est à adresser aux électeurs qui nous ont accordé leur confiance pour les six prochaines années, mais aussi à l'échevin Michaël WEKHUIZEN qui, durant 18 ans, nous a informés notamment via 35 bulletins communaux.
Avec 352 voix, il aurait pu poursuivre son échevinat à la 4ème place, mais le décret du 7/8/2017 modifiant le CDLD (Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation) pour garantir une présence équilibrée de femmes et d'hommes au sein des collèges communaux et provinciaux de Wallonie, l'empêchera de siéger pour les 6 prochaines années au sein du pouvoir exécutif de notre commune. Il reste toutefois conseiller communal en conservant quelques attributions (comme le tourisme). Il travaillera aussi comme Conseiller au CPAS et au Conseil de Police. Au niveau associatif, il restera toujours très impliqué dans Meix'Art et dans le Comité de Jumelage Meix-Guérigny.

C'est maintenant à mon tour de prendre le relais.

J'espère pouvoir le faire avec autant de dextérité que lui.

Colette ANDRIANNE,
Echevine de la communication

Sommaire

Bulletin communal
Rédacteur et éditeur responsable

Colette Andrianne
Echevine de la communication
0472/21.04.29
colette.andrianne@skynet.be

] *Editorial*
] *Vos nouveaux représentants communaux et de CPAS*
] *Les travaux*
] *A propos des finances*
] *Du côté des commerces*
] *Des nouvelles de nos écoles*
- *Réseau communal : - implantation de Meix*
- *Réseau communal : - implantation de Robelmont*
- *Réseau libre : - implantation de Gérouville*
- *Réseau libre : - implantation de Villers-la-Loue*

] *L'accueil de l'enfance*
] *Commission communale de l'accueil*
] *Le CPAS*
] *Du côté de nos aînés*
- *Excursion*
- *Après midi récréatif*
- *Opération Seniors Focus*
- *Le conseil consultatif communal des aînés (CCCA) – ses activités*
- *Le conseil consultatif communal des aînés (CCCA) – Renouvellement – Appel à candidature – date limite des candidatures !*

] *La santé*
- *Atelier diabatable*

] *Vie associative*
- *Judo/Jujutsu*
- *Pétanque*
- *Gérouforme et je cours pour ma forme*
- *Je cours pour ma forme*
- *Qualité Village Gérouville*
- *Théatre Villers-la-Loue*
- *Le cercle horticole*
- *Vie Féminine et Comité Télévie*

] *Jumelage Meix- Guérigny*
] *Du côté de la nature*
- *Info SPW – plantes invasives et frelons asiatiques*
- *Les batraciens*

] *Elections 2019*

LES REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

LE COLLEGE COMMUNAL est **l'organe exécutif de la commune** qui se compose du **bourgmestre, des échevins et du président du CPAS** (article L1123-3 du CDLD). Ces derniers sont **élus pour 6 ans par le Conseil communal parmi ses propres membres.** Le Collège communal se réunit, à huis clos, chaque semaine (en général le jeudi) dans les locaux de l'Administration communale. Il est chargé de la publication et de l'exécution des décisions du Conseil communal. Il veille à la gestion des finances communales et a en charge la maintenance et l'entretien des propriétés et des voiries relevant de son autorité. Le Collège communal gère également ses propres compétences.

Pascal FRANCOIS – Bourgmestre (61 ans)
- Administration générale
- Gestion du personnel
- Travaux publics – Patrimoine – Urbanisme – Aménagement du territoire
- Etat civil – Cimetières
- Prévention – Police – Services de secours

Rue des Roses, 21 à 6769 Meix-devant-Virton
E-mail : pascal.francois@meix-devant-virton.be
Tél. : 063/57.62.25 – GSM : 0473/99.89.55

Marc GILSON – 1er Echevin (49 ans)
- Finances communales – Economie – Commerces et PME
- Environnement – Gestion des déchets – Bien-être animal
- Développement durable
- Mobilité – Sports

Rue du Pargé, 6 à 6769 Meix-devant-Virton
E-mail : marc.gilson@scfg.be
Tél. : 063/57.23.29 – GSM : 0476/91.89.14

Bruno WATELET – 2ème Echevin (59 ans)
- Enseignement
- Agriculture – Eaux et Forêts – Chasses
- Fabrique d'églises – Tutelle CPAS

Route de Meix, 15 à 6769 Gérouville
E-mail : bruno.watelet@gmail.com
Tél. : 063/57.70.65 – GSM : 0472/50.00.80

Colette ANDRIANNE – 3ème Echevine (65 ans)
- Communication – Bulletin communal – Site internet
- Culture – Loisirs – Accueil (cadre de vie, qualité des services, …)
- Petite enfance – Accueil Temps Libre – Jeunesse
- Marchés publics

Rue de la Trembloie, 11 à 6769 Meix-devant-Virton
E-mail : colette.andrianne@skynet.be
Tél. : 063/57.91.06 – GSM : 0472/21.04.29

Patricia RICHARD – Conseillère communale et Présidente du CPAS (44 ans)
- Affaires sociales

Rue Grandchamps, 38 à 6769 Villers-la-Loue
Tél. : 0472/12.669.4
Email : richard.patricia21@gmail.com

LE CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL est l'ensemble de tous les Conseillers communaux élus lors des élections communales. **Il constitue, avec le collège communal et le bourgmestre, un organe représentatif de toute la population de la commune.** Aux termes des articles L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et 162, 2° de la Constitution, **il règle tout ce qui est d'intérêt communal.** Il est **l'organe législatif de la commune** (vote du budget communal, des taxes communales, des règlements, décide de la location, de la vente ou de l'achat d'immeubles, nomme le personnel communal, organise l'enseignement communal, etc). Il est convoqué par le Collège toutes les fois que les affaires communales l'exigent et, au moins, dix fois par an. **Ses réunions sont publiques : tous les citoyens peuvent y assister.** Toutefois, certains points sont débattus à huis clos (notamment quand il s'agit nomination de personnel).

Michaël WEKHUIZEN – Conseiller communal et conseiller CPAS (40 ans)

- Tourisme
- Conseil de Police

Rue de Gérouville, 97 à 6769 Meix-devant-Virton
E-mail : michael.wekhuizen@hotmail.com
Tel. : 0478/52.47.41

Sabine HANUS-FOURNIRET – Conseillère communale (63 ans)

- Aînés
- Santé – Santé préventive

Rue du Pargé, 35 à 6769 Meix-devant-Virton
Tél.: 063/570354 – GSM : 0475/78.43.86
E-mail : sabfourniret@gmail.com

Philippe BRYNAERT – Conseiller communal (65 ans)

Vieille Rue, 182 à 6769 Gérouville
GSM : 0474/43.68.84
E-mail : phb1707@gmail.com

Arnaud INGLEBERT – Conseiller communal (38 ans)

Rue de Gérouville, 59 à 6769 Meix-devant-Virton
GSM : 0499/31.65.09
E-mail : arno.inglebert@yahoo.be

Caroline HANUS – Conseillère communale (35 ans)

Rue des Roses, 4 à 6769 Meix-devant-Virton
GSM: 0496/11.94.00
E-mail: hanuscaroline@hotmail.be

Rose-Marie THIBE – Conseillère communale (65 ans)

Rue des Douards, 50 à 6769 Gérouville
GSM : 0498/83.15.01
E-mail : rose.th@hotmail.com

LES CONSEILLERS AU CPAS

Les missions fondamentales de l'action sociale relèvent du CPAS. En effet, il reçoit la **mission**, par la loi, **d'octroyer l'aide sociale** due par la collectivité **aux familles et aux personnes**. Le but est de **garantir à chacun de vivre dans les conditions respectueuses de la dignité humaine.**

L'intervention du CPAS est précédée, dans la plupart des cas, d'une enquête sociale se terminant par un diagnostic précis sur l'existence et l'étendue du besoin d'aide, et proposant les moyens les plus appropriés d'y faire face. Elle est accordée sous la forme la plus adéquate qu'il décide dans chaque cas d'espèce. Elle peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale, psychologique, palliative, curative ou préventive. Le centre accorde l'aide matérielle sous la forme la plus appropriée. Elle peut prendre diverses formes : octroi d'une aide financière périodique ou occasionnelle, octroi d'avances sur prestations sociales, octroi de prestations de services (repas à domicile, ...), octroi d'une aide en nature.

Le centre public d'action sociale est un service public ouvert à toute la population de la commune et pas uniquement aux personnes indigentes. Souvent, il développe des partenariats avec d'autres institutions publiques ou avec des opérateurs privés, associatifs notamment.

Le CPAS répond à des missions légales et à des missions facultatives.

Pour la liste MAIEUR

Patricia RICHARD – Présidente
Rue Grandchamps, 38 à 6769 Villers-la-Loue
E-mail : richard.patricia21@gmail.com
Tél. : 0472/12.66.94

Michaël WEKHUIZEN – Conseiller
Rue de Gérouville, 97 à 6769 Meix-devant-Virton
E-mail : michael.wekhuizen@hotmail.com

Catheline HAYERTZ – Conseillère
Rue Guinguettes, 24 à 6769 Sommethonne
E-mail : davidmailleux@skynet.be

Ségolène LENOIR – Conseillère
Place de l'Eglise, 26 à 6769 Gérouville
E-mail : segolene.lenoir.belge@gmail.com

Umberto ANZALONE – Conseiller
Rue Poncette, 29 à 6769 Robelmont
E-mail : u.anzalone@skynet.be

Michaël CLAUSSE – Conseiller
Rue des Roses, 2 à 6769 Meix-devant-Virton
E-mail : claussemichael@hotmail.fr

Pour la liste REAGIR

Amélie LEQUEUT – Conseillère
Rue de Rossart 49, à 6769 Meix-devant-Virton
E-mail : a.lequeut@gmail.com

Michel LAHURE – Conseiller
Route de la Soye 40, à 6769 Limes
(pas d'adresse mail)

Claude HUBERT – Conseiller
Rue Firmin Lepage 29, à 6769 Meix-devant-Virton
E-mail : cl-hubert@skynet.be

Toute l'équipe des représentants communaux et du CPAS vous souhaitent une très bonne année 2019.

QUELQUES INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES À SUIVRE PAR LA COMMUNE POUR LES DOSSIERS D'INVESTISSEMENTS

Pour tout investissement, la Commune **doit** respecter **les règles des marchés publics**. Le principe veut que les marchés publics soient passés avec concurrence. A cette fin, les pouvoirs adjudicateurs disposent toujours de deux procédures générales, et de plusieurs procédures exceptionnelles de passation des marchés publics.

Les procédures générales qui peuvent toujours s'envisager, sont :

- la procédure ouverte,
- la procédure restreinte.

Les autres procédures de passation, qui ne peuvent trouver à **s'appliquer que dans les cas limitativement prévus par la réglementation des marchés publics**, sont principalement :

- la procédure concurrentielle avec négociation,
- la procédure négociée directe avec publication préalable,
- et la procédure négociée sans publication préalable.

A titre d'exemple :
Lorsque la Commune souhaite procéder à un **investissement**, tel qu'un achat de véhicule, d'un bâtiment, ou effectuer des travaux d'entretien de voirie, d'entretien de bâtiments, etc, investissement **qui n'est pas susceptible d'être subsidié**,

1. Elle doit **veiller** à ce que les **crédits nécessaires** soient inscrits au budget extraordinaire (il s'agit de dépenses non récurrentes), que ce soit au budget initial (voté en décembre de chaque année par le Conseil communal) ou lors d'une modification budgétaire (votée dans le courant de l'année civile par le Conseil communal avec toutefois des règles à respecter au niveau des délais d'élaboration et de soumission à la tutelle).
2. Elle doit **soumettre** le budget comme les modifications budgétaires, une fois votés **à la tutelle (Région Wallonne)** pour validation. Celle-ci dispose d'un délai de 40 jours, prorogeable de moitié avant de rendre sa décision. Pendant ce délai de tutelle, aucune dépense ne peut être effectuée sur les nouveaux crédits inscrits.
3. Dès que les crédits budgétaires sont validés par la tutelle, la commune (soit le Collège, soit le Conseil en fonction de leur compétence en la matière – cela dépend aussi du montant du marché), peut lancer la procédure de marché public, c'est-à-dire qu'elle doit fixer les conditions du marché (la plupart du temps dans un cahier des charges). Cette première démarche devra recevoir l'avis du Receveur Régional et soumise, s'il y a lieu, à l'approbation de la tutelle (notamment en fonction du montant du marché).
4. Les conditions étant fixées, il est fait appel aux fournisseurs, ou aux entreprises en vue de recevoir des offres. Une date limite est fixée par le collège pour la remise des offres.
5. L'ouverture des offres est effectuée par un membre du Collège communal assisté d'un membre du personnel communal. Les offres sont analysées (avec l'aide de l'auteur de projet pour les dossiers travaux notamment) et un rapport est établi afin de faciliter le choix de l'offre la plus avantageuse pour la Commune, et à condition qu'elle respecte les dispositions émises dans le cahier des charges.
6. La Commune (le Collège) attribue ensuite le marché au fournisseur ou à l'entrepreneur choisi après avoir reçu l'avis de légalité donné par le Receveur Régional (délai 10 jours ouvrables).
7. En fonction du montant du marché, soit la décision est notifiée au soumissionnaire ayant remporté le marché, soit le dossier est envoyé à l'autorité de tutelle pour accord. Celle-ci dispose d'un

délai de 30 jours, prorogeable de moitié pour rendre sa décision. Dans ce cas, aucune notification d'attribution ne peut être rendue tant que la tutelle n'a pas marqué son accord sur la décision du Collège communal.

8. Ensuite, un accord doit être trouvé avec la firme choisie pour une date de début des travaux ou une date de livraison, tout en respectant les délais prévus à cet effet par la loi sur les marchés publics.

Il faut également noter que la désignation de l'auteur de projet est également soumise à la procédure de marché public.

Les actes des communes, comme des provinces et des intercommunales sont soumis à la tutelle. Qu'est ce que cela signifie ?

En Région wallonne, la tutelle est organisée par le décret du 1er avril 1999 qui prévoit deux types de tutelle :

- **la tutelle spéciale d'approbation** qui s'applique aux actes les plus importants des collectivités locales (par exemple : les taxes, le cadre du personnel). Ils ne peuvent être mis à exécution avant d'avoir été approuvés par l'autorité de tutelle. Le délai d'approbation est de 30 jours (+ 15 de prorogation éventuelle).
- **la tutelle générale d'annulation** qui s'applique aux autres actes des collectivités locales (par exemple : l'attribution d'un marché ou la sanction d'un agent provincial). Les actes soumis à la tutelle générale peuvent être mis à exécution immédiatement, mais l'autorité de tutelle peut les annuler dans un délai de 30 jours.

L'autorité de tutelle générale est le Ministre des Pouvoirs locaux.

La commune peut également décider d'adhérer à une centrale d'achat

La **centrale d'achat** n'est pas une procédure de passation supplémentaire, mais une manière d'organiser les commandes, notion introduite dans la réglementation des marchés publics par la loi du 15 juin 2006. Elle a été reprise comme suit dans la nouvelle réglementation (L. 17.6.2016, art. 2, 6°, et 47).

Il s'agit d'un pouvoir adjudicateur qui réalise :

- des activités d'achat centralisées (acquisition de fournitures et/ou de services destinés à des adjudicateurs, ou passation de marchés publics de travaux, de fournitures et de services destinés à des adjudicateurs)
- et éventuellement des activités d'achat auxiliaires (activités fournissant un appui aux activités d'achat, telles que conseils sur le déroulement ou la conception des procédures de passation, préparation et gestion des procédures de passation au nom de l'adjudicateur concerné et pour son compte, …).

L'avantage du recours à la centrale d'achat est double pour le pouvoir adjudicateur, bénéficiaire de la centrale, puisqu'il est **dispensé de l'application de la réglementation des marchés publics**, tant **quant au choix de la centrale, qu'à celui de l'adjudicataire du marché « centralisé »**.

(Sources : **Les marchés publics – Les procédures de passation des marchés publics** – Sylvie Bollen, Mathieu Lambert, Marie-Laure Van Rillaer et Rudy Jansemme – Dernière mise à jour : décembre 2018.)

Colette ANDRIANNE, Echevine.

Le Conseil communal a approuvé par 7 voix contre 4, le programme des travaux établi par le Collège communal pour l'année 2019, à savoir :

Rénovation de l'ancienne mairie de Gérouville

Le dossier est en attente de l'approbation du Ministre COLLIN. Elle devrait nous parvenir début d'année. Les travaux prévus pour un montant de 1.589.056,00 € seront financés par des subsides de 1.067.280,00 € et un emprunt de 521.776,00 €.
Le dossier est en ordre administrativement. Il reste l'appel d'offres à lancer, appel d'offres qui devra recevoir l'approbation de la tutelle avant de donner l'ordre de commencement des travaux. Si tout se passe normalement nous pouvons espérer finaliser ce dossier d'ici la fin de l'année.

Maison médicale à Meix

Très beau projet qui trouvera un épilogue aussi cette année. Administrativement, il reste à approuver le cahier des charges, lancer l'adjudication et recevoir l'approbation de la Région Wallonne. Le début des travaux devrait pouvoir avoir lieu début 2020. Le coût des travaux d'un import de 466.845,00 € devrait être financé par 225.000,00 € de subsides et un emprunt de 241.845,00 €.

Ecole maternelle de Meix

Construite en 1968, l'école nécessite une rénovation au niveau de l'isolation, le remplacement de la chaudière, le remplacement des châssis de fenêtres, le tout pour un montant de 271.476,00€. Le financement se fera en partie par 194.616,00 € de subsides et en partie (76.860,00 €) sur fonds propres (prélèvement au fonds de réserves). La procédure est en cours. Le dossier pourrait voir son aboutissement fin d'année.

Détails des investissements 2019

	Autofinancement
– Prévision du solde du fonds de réserve au 1/1 :	144.845,00
– Prévision d'alimentation à partir de l'ordinaire :	392.190,00
– Prévision d'alimentation à partir de l'extraordinaire :	
– Solde prévisionnel disponible :	537.035,00

Numéro de projet	Objet	Prévisions de dépense	Fonds de réserve	Emprunts	Subsides	Total
20120007	Mise en oeuvre ZACC	27.131,25	27.131,25			27.131,25
20130005	Rempl. canalisations DE en plomb à Gérouville, Limes et Sommethonne	5.000,00	5.000,00			5.000,00
20150020	Réaménagement vestiaires AS GEROUVILLE	50.000,00	50.000,00			50.000,00
20150022	Rénovation ancienne mairie Gérouville (PCDR)	1.589.056,51		521.776,04	1.067.280,47	1.589.056,51
20170022	Mur Georges JACQUES - AP	40.000,00	40.000,00			40.000,00
20170045	Programme Prioritaire de Travaux 2018-19 - Ecole maternelle de Meix	271.476,86	76.860,86		194.616,00	271.476,86
20180026	Création maison de village sur le site Marmoy-Goffinet (PCDR)	60.000,00	34.793,85		25.206,15	60.000,00
20190001	Acquisitions extra. diverses – administr.	1.000,00	1.000,00			1.000,00

20190002	Réorganisation documentaire	52.000,00	52.000,00			52.000,00
20190003	Achat de matériel informatique	3.000,00	3.000,00			3.000,00
20190004	Achats de matériel informatique - écoles	1.000,00	1.000,00			1.000,00
20190005	Libération des participations AIVE	104.550,00	104.550,00			104.550,00
20190006	Bulle à verre FOST PLUS - Gérouville	20.000,00	20.000,00			20.000,00
20190009	Travaux/ poses de filets d'eau - divers endroits	12.000,00	12.000,00			12.000,00
20190010	Acquisitions extra. diverses - Ecoles	1.000,00	1.000,00			1.000,00
20190011	Acquisitions extra. diverses - Atelier	2.000,00	2.000,00			2.000,00
20190012	Acquisitions extra. diverses - Fontainerie	1.000,00	1.000,00			1.000,00
20190013	Acquisition d'une sonorisation nomade	1.200,00	1.200,00			1.200,00
20190014	Matériaux de remplissage du terrain synthétique - ROC Meix	2.500,00	1.500,00		1.000,00	2.500,00
20190015	Remplacement porte captage de Meix	3.000,00	3.000,00			3.000,00
20190016	Acquisition de 3 tableaux interactifs pour les écoles	9.000,00	9.000,00			9.000,00
20190017	Réfection station de pompage de Robelmont	20.000,00	4.000,00		16.000,00	20.000,00
20190018	Natagora - création de mares	5.000,00			5.000,00	5.000,00
20190019	Maison médicale et logement tremplin	466.845,00		241.845,00	225.000,00	466.845,00
20190020	Achat coussin berlinois et accessoires - rue de Launoy	1.800,00	1.800,00			1.800,00
20190021	acquisition d'équipements pour la protection des batraciens	1.500,00	1.500,00			1.500,00
20190022	Acquisition d'un nouveau ballon hydrophore - captage de Meix	2.000,00	2.000,00			2.000,00
20190023	Analyse politique de gestion du personnel	5.000,00	5.000,00			5.000,00
20190024	Plan de lutte / les inondations boueuses	47.190,00	47.190,00			47.190,00
20190025	Travaux d'enduisage sur toute la Commune	10.000,00	10.000,00			10.000,00
	Totaux :	2.815.249,62	517.525,96	763.621,04	1.534.102,62	2.815.249,62
	Prévision du solde du fonds de réserve au 31/12 :		19.509,04			

Les travaux 2019 déjà programmés

Les plaines de jeux de Gérouville et Robelmont, ainsi que l**e terrain multisports de Meix**, sont adjugés. Le début des travaux est prévu au printemps, en accord avec les entreprises adjudicataires.

L'agrandissement de la maison communale est aussi prévu en 2019 pour la construction des bureaux du CPAS. Montant estimé des travaux : 519.000,00 € TVA comprise.

Le remplacement des châssis du presbytère de Gérouville débutera aussi en 2019. Ce dossier trouve enfin son épilogue. Le montant des travaux est fixé à 58.448,00€ TVA comprise.

Programme des travaux 2019-2022

La Région Wallonne attribue pour cette période, un montant qui varie en fonction de nombreux critères. L'enveloppe destinée à Meix-devant-Virton, que nous venons de recevoir, est d'un import de 268.933,00 €. La commune doit introduire des dossiers de travaux pour trois ans. La participation financière de la commune est de 40% du montant des travaux.

Le collège communal et le conseil communal vont examiner l'ordre des priorités à établir. Le collège communal va proposer d'inclure dans ces dossiers, de façon prioritaire, **la construction de trottoirs à Sommethonne**.

Pascal FRANCOIS, Bourgmestre.

Lors de la dernière séance du conseil communal du 28 décembre, les budgets ordinaire et extraordinaire ont été présentés.

Le budget ordinaire

Voici les données chiffrées du budget ordinaire

– Total des recettes :	4.884.484,60 €
– Boni présumé de 2018 (1) :	201.268, 85 €
– Recettes 2019 (2) :	4.683.215,75 €
– Total des dépenses :	4.780.073,89 €
– Dépenses années antérieures (3) :	8.022,29 €
– Dépenses relatives à 2019 (4) :	4.379.861,60 €
– Prélèvements (5) :	392.190,00 €
– Résultat budgétaire global (1)+(2)-(3)-(4)-(5) :	104.410,71 €
– Résultat budgétaire à l'exercice propre (2)-(4) :	303.354,15 €

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des bonis (exercice propre et global) ainsi que le montant des transferts vers le fonds de réserve extraordinaire (prélèvements) ces dernières années.

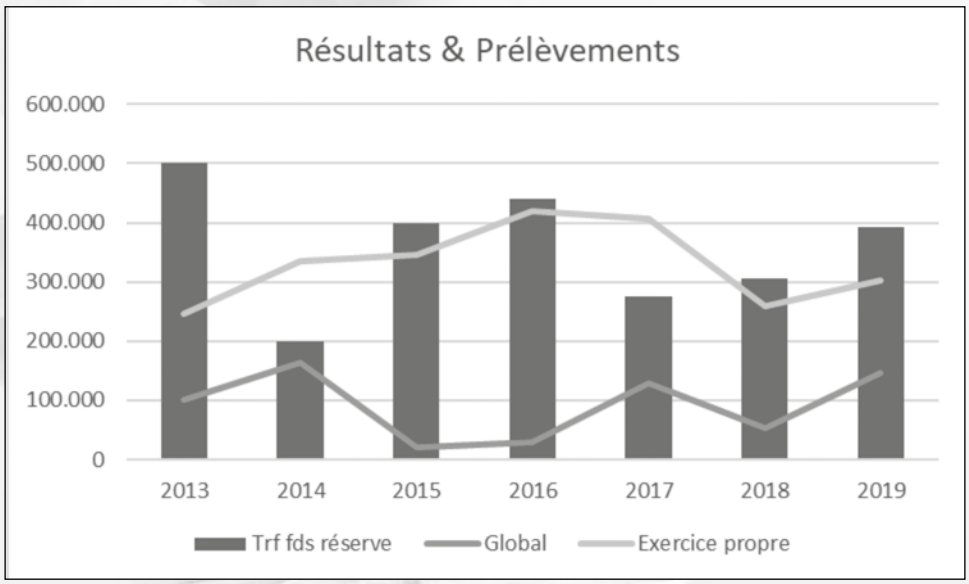

Ce graphique montre une relative stabilité au niveau des résultats et des prélèvements sur ces dernières années.

a) Analyse des recettes

Comme le montre le tableau ci-après, les recettes de l'exercice propre sont en augmentation par rapport au budget 2018 d'un peu moins de 150.000 €.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes	3.708.186	3.866.685	4.095.649	4.311.137	4.419.340	4.513.523	4.683.216

Cette augmentation des recettes est à relativiser. En effet, elle est due à l'octroi par la RW d'une aide, sous forme de prêt, d'un montant de 370.500 € suite aux conséquences de la Peste Porcine Africaine qui ne nous permet plus actuellement de réaliser des ventes de bois.

Sans cette aide, qui devra être remboursée lorsque les ventes de bois reprendront, nous n'aurions pu équilibrer notre budget.

Car mis à part, une augmentation du fonds des Communes d'environ 75.000 € les autres sources de recettes de la Commune sont équivalentes à l'exercice précédent pour certaines et en diminution pour d'autres.

b) Analyse des dépenses

Les dépenses à l'ordinaire se chiffrent à un total de 4.780.073,89 €. Ce montant est composé de 4.379.861,60 € de dépenses à l'exercice propre, 8.022,29 € de dépenses relatives aux exercices antérieurs et 392.190 € de transferts au fonds de réserve.

Les dépenses de l'exercice propre augmentent par rapport à l'exercice précédent de 120.000€.

Frais de personnel

Les frais de personnel sont en augmentation de 0,4 % par rapport à 2018, soit 6.452 €.

Le graphique ci-après montre l'évolution de ces dépenses lors des dernières années.

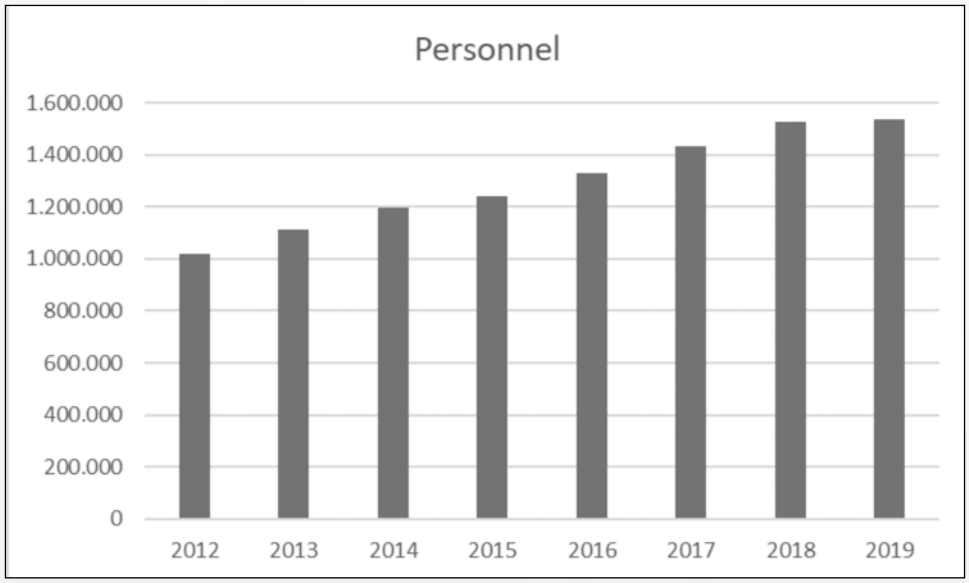

Des subventions APE et autres réductions de charges patronales viennent diminuer le coût de ces frais de personnel, ces subventions sont identiques par rapport au budget initial de 2018.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont en augmentation de 2,89 % par rapport au budget initial 2018, soit 41.602 €

Le graphique ci-dessous montre leur évolution au cours des dernières années.

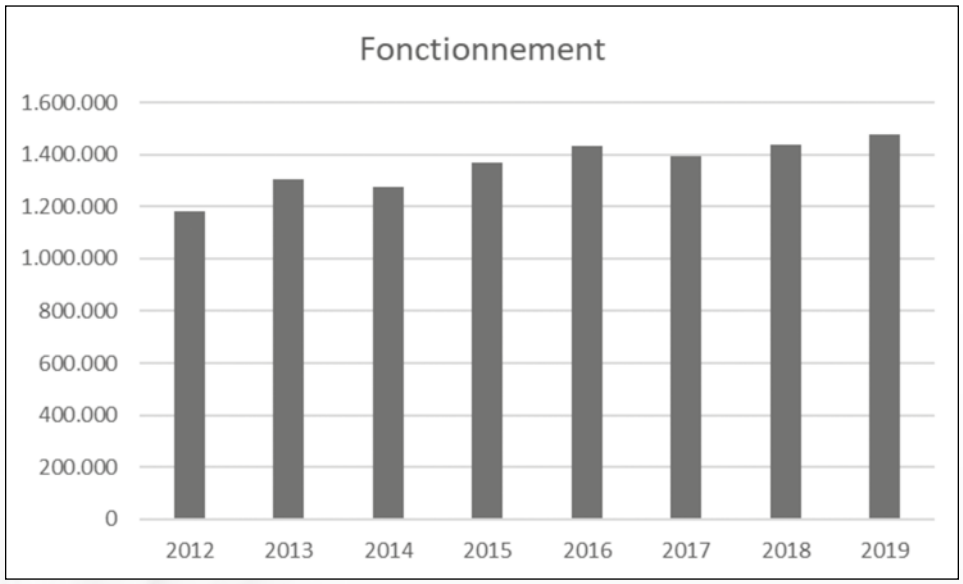

Frais de transfert

Les frais de transferts se chiffrent à 942.378,39 € en augmentation de 9,90 %, soit 84.919 € par rapport à 2018.

Ces frais de transferts permettent aux services non directement organisés par la Commune de fonctionner et de rendre des services à la population (CPAS, Police, Pompiers, …).

Le graphique ci-après montre leur évolution au cours des dernières années.

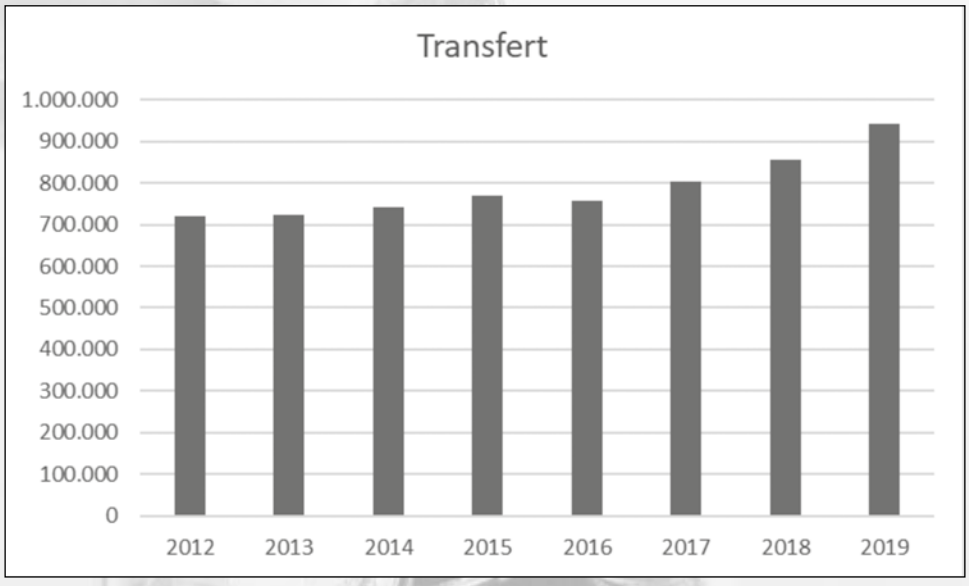

C'est au niveau des non-valeurs (recettes non perçues) qu'il y a une forte augmentation (+70.000 €). Ceci résultant du « nettoyage » effectuée par notre nouvelle receveuse au niveau des droits constatés mais qui sont perdus ou qui seront difficilement récupérable.

C'est également dans cette catégorie de dépenses que se retrouvent les subsides et primes accordées aux associations et habitants de la commune.

Les primes octroyées aux citoyens sont en grande partie reconduites, à savoir, primes de naissance, prime pour la réalisation de prairies fleuries et les primes à l'isolation des bâtiments de plus de 15 ans (sol, mur, toiture et châssis).

La prime pour l'installation sur les panneaux photovoltaïques est supprimée et sera remplacée par une à la réhabilitation de logements et verra également un renforcement (ou la création) des primes permettant l'économie d'énergie dans tout bâtiment.

Dépenses de dette

Les dépenses de dette ont été estimées à 423.557 € pour l'année 2019 et tiennent compte des nouveaux emprunts prévus au budget extraordinaire.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de ces dépenses lors des dernières années.

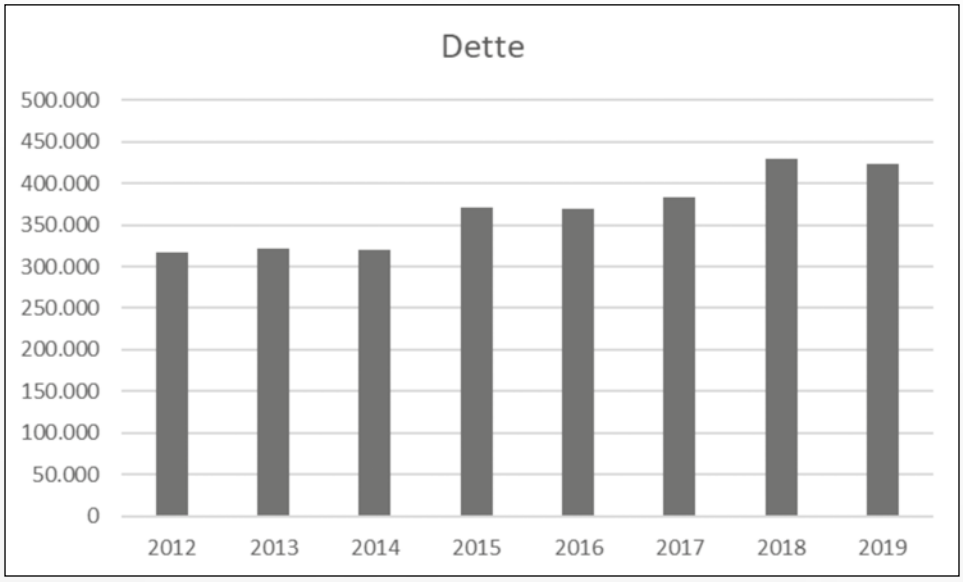

La charge de la dette prévisionnelle est en diminution de 1,56 % par rapport à l'exercice précédent.

Notre ligne de conduite sera de rester avec une charge de dette de maximum 12,5 % de nos recettes propres (on est en-dessous de 10% au budget 2019) et une dette qui se situerait au maximum à un montant compris entre 100 et 110 % de nos recettes totales.

Ce qui sur base des chiffres actuels représente une charge de dette d'environ 585.000 € par an et un endettement se situant entre 4,650 et 5,150 millions d'€.

A ce jour nous sommes toujours en dessous de ces montants, il n'y a dès lors pas lieu de s'inquiéter.

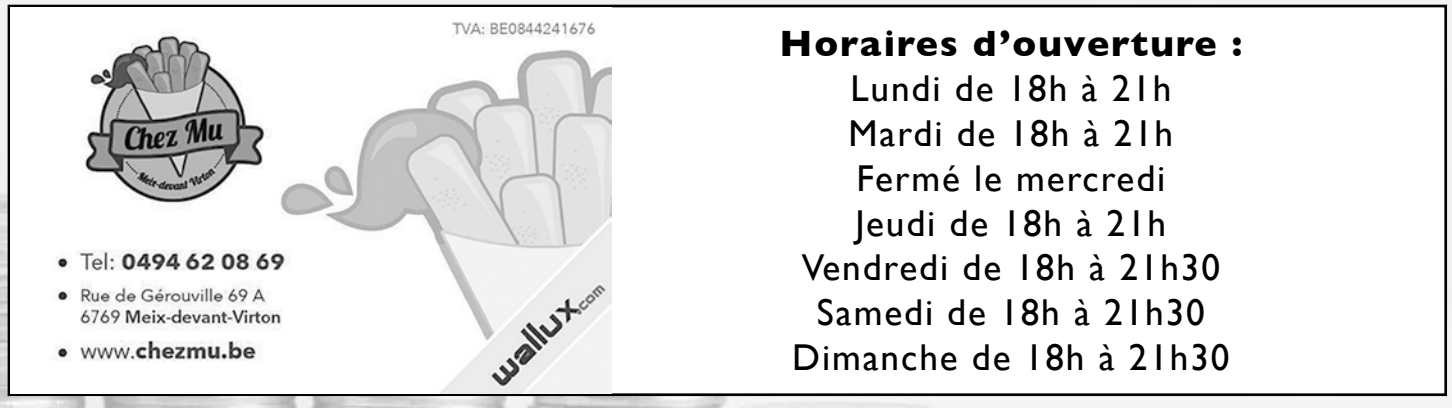

Répartition des dépenses

Les dépenses, en terme de pourcentage, se répartissent de la manière suivante :

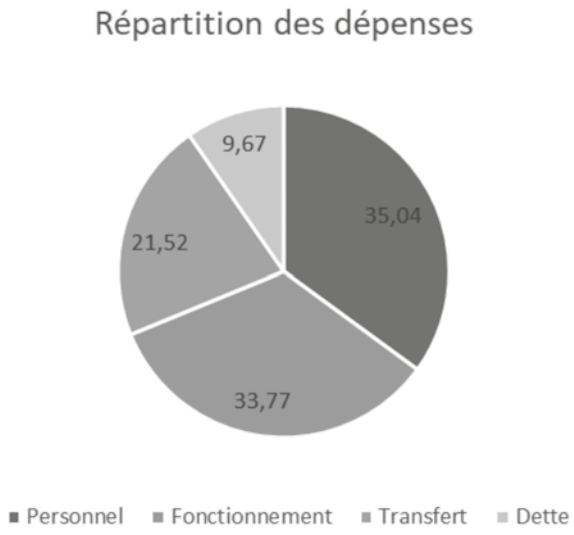

Le budget extraordinaire

Le budget extraordinaire 2019 prévoit les projets dont liste en pages 10-11.

Conclusions

Le maintien et le renforcement de notre politique d'investissement et de services mis en place ces dernières années ne seront possibles qu'en maintenant et en améliorant encore le niveau de nos finances via une gestion la plus rigoureuse possible de nos dépenses.

Notre politique d'investissement doit se poursuivre, d'une part en respectant les engagements déjà pris (PCDR) et d'autre part en répondant au mieux aux besoins de notre population.

Ces investissements doivent se faire au nom de l'intérêt général, en veillant au développement harmonieux et raisonné de chacun de nos villages de notre Commune.

Les moyens tant financiers qu'humains dont dispose notre Commune ne sont malheureusement pas suffisants pour répondre à l'ensemble des besoins de notre population.

D'autant plus si d'autres niveaux de pouvoir ne remplissent pas ou plus leurs missions de services publics.

La Commune étant le premier niveau de pouvoir, elle se retrouve trop souvent prise pour la responsable des dysfonctionnements que le citoyen constate.

Les économies que les autres niveaux de pouvoir doivent faire, se font sur le dos des Communes, soit en diminuant les fonds octroyés à celles-ci, soit en se déchargeant de certaines missions qui leur étaient attribuées.

A long terme, cette situation est intenable pour une Commune comme la nôtre.

NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ CONTRIBUENT À NOTRE QUALITÉ DE VIE !

Réalisons-nous la chance que nous ayons d'avoir, dans notre commune, une telle diversité de commerces de proximité ?

Parmi ceux-ci, l'EPICENTRE,

Votre épicerie coopérative à finalité sociale qui fut la première du genre en Wallonie (cocorico!) et qui poursuit depuis 11 ans son petit bonhomme de chemin…

Anne-Marie,
Denise, Francine,
Hélène, Joëlle,
Marie-Claire,
Nadine, Pilar,
Sabine,
qui se relaient
derrière le comptoir,
six jours sur sept,
de 9.00 à 12.30h et
de 15.00 à 19.15h ;

Adrien, Annie, Daniela,
Irène, Pascal, Patrick,
Toni, Yolande,
qui assurent
l'« intendance »,

et à Françoise
qui coordonne
cette fourmilière.

Merci à la vingtaine de bénévoles qui font tourner la boutique.

Récemment, l'EPICENTRE s'est agrandi d'un nouveau local frais « fruits, légumes & vrac » en self-service.

De quoi mettre encore davantage en valeur des produits locaux, bios, éthiques…

Faire vos achats à l'EPICENTRE et dans les commerces de proximité de la commune, c'est les pérenniser, au bénéfice de votre qualité de vie. Pensez-y !

Qu'est-ce que l'Épi ? Pour quoi faire ?

L'Épi, né à MEIX il y a six ans, fut la première des onze monnaies locales citoyennes (MLC) aujourd'hui actives en Wallonie. Contrairement à l'euro, l'Epi ne peut s'acquérir et se dépenser qu'en Gaume et dans le Pays d'Arlon ; ainsi la richesse est gardée dans la région. L'Épi n'a pas pour but de se substituer à l'euro -bien pratique lorsqu'on voyage à l'étranger !- mais se destine à dynamiser les échanges de la vie quotidienne, en privilégiant les circuits courts et en construisant une économie plus juste, plus durable, plus locale et donc plus humaine.

Comment ça fonctionne ?

Une fois les Épis dans votre portefeuille, ou votre compte en e-Épis garni, il ne vous reste plus qu'à faire vos achats de biens ou de services chez les ± 130 prestataires dont la liste est également disponible sur le site www.enepisdubonsens.org et qui sont reconnaissables par l'autocollant-logo « Ici, on accepte l'Épi ».

IDEE CADEAU
Vous ne savez qu'offrir à vos proches pour les fêtes ? Offrez-leur une enveloppe dont ils pourront dépenser le contenu enepisdubonsens !

NOUVEAUTE !
Si vous disposez d'un smartphone, il vous est maintenant possible et ultra simple de l'utiliser pour payer en Épis !
Il vous suffit de créer un compte en e-Épis et de l'approvisionner, de télécharger l'application Cyclos 4 et c'est parti !
Vous pouvez payer en quelques clics avec votre smartphone chez tous les prestataires qui l'acceptent. Pour plus de détails, téléchargez la brochure qui vous explique toutes les étapes pas à pas.
RENSEIGNEMENTS : www.enepisdubonsens.org – info@enepisdubonsens.org – Tél : 0473/422 330

Pour acquérir des Épis, rendez-vous dans un comptoir de change. Vous trouverez le plus proche de chez vous en parcourant l'annuaire des comptoirs de change sur le site www.enepisdubonsens.org.
Si vous souhaitez être un acteur dynamique dans la circulation de l'Épi, vous pouvez faire le choix d'un ordre permanent.

Comment se présente-t-il ?

L'Épi, de la même valeur que l'euro, se présente sous la forme de 5 billets d'une valeur faciale de 1, 5, 10, 20 et 50. Ces billets sont sécurisés et numérotés. L'Épi existe aussi sous une forme électronique : l'e-Epi. Il s'agit d' une application sécurisée, un peu comme un PC banking, qui permet aux prestataires de l'Épi, mais aussi aux autres membres-usagers de faire des virements en e-Épis, notamment pour payer des factures.

Que deviennent les euros échangés ?

Pendant que les Épis circulent, les euros détenus par l'ASBL l'Épi Lorrain sont placés dans des organismes financiers éthiques, solidaires et responsables ainsi que des coopératives locales dont les objectifs sont en accord avec ceux de l'Épi. Tous ces placements sont des choix décidés par l'Assemblée Générale des membres.

Cérémonie du 11 novembre 2018 à Bruxelles…

C'est avec beaucoup d'émotion et de surprise que nous avons reçu une invitation du Parlement Fédéral à participer aux commémorations du 11 novembre 2018 en présence de LL. MM. le Roi et la Reine, pour les 100 ans de la fin de la guerre. Une école par province était invitée à y participer. Un privilège à ne pas manquer !

Nous nous sommes donc levés très tôt ce dimanche 11 novembre 2018 pour nous rendre à Bruxelles. Nous avons été accueillis très chaleureusement et nous avons eu le privilège de participer à la cérémonie commémorative. Nous étions installés confortablement dans la tribune de LL. MM. le Roi et la Reine.

Cette cérémonie protocolaire était très émouvante. De nombreuses délégations militaires, de vétérans et de scouts ont défilé.

Sa Majesté le Roi a fait un discours avant de déposer une gerbe de fleurs devant le Tombeau du Soldat Inconnu. Les 21 coups de canons ainsi que le lâcher de colombes ont été impressionnants et resteront dans nos mémoires.

Elvire a eu le grand honneur de pouvoir déposer une rose blanche au pied de la Colonne du Congrès.

Ensuite, après un bon repas dans une salle magnifique, nous avons pris place dans l'hémicycle du Sénat. Nous avons pu écouter le discours de Madame la présidente du Sénat, Christine Defraigne. Ensuite, nous avons entendu les grands évènements de la Grande Guerre racontés par des étudiants, avant d'échanger quelques mots avec un vétéran.

Enfin, nous avons participé à une petite animation sur le thème de « la paix ».

Notre journée s'est terminée par un copieux gouter avant de reprendre la route vers notre belle Gaume.

Nous nous sommes beaucoup plus… C'était une belle cérémonie, un évènement exceptionnel et un privilège.

Les élèves de 6ème primaire de l'école communale de Meix-devant-Virton

Elle nous regarde de haut, mais qui est-elle ?

La colonne du Congrès à Bruxelles, haute de 47 mètres, est une colonne commémorative crée par l'architecte Joseph Poelaert. Cette idée vient de Charles Rogier, entre 1850 et 1859, en commémoration du Congrès national de 1830-31.

Cette colonne est surmontée d'une statue de 4 mètres 70 qui représente le premier Roi des Belges, Léopold Ier.

A son pied, deux lions imposants semblent monter la garde.

En 1920, on a installé à son pied le Tombeau du Soldat Inconnu à la mémoire des soldats belges morts pour leur pays durant la guerre 1914-1918.

Ce 11 novembre 2018, lors de la cérémonie du centenaire de l'Armistice, Elvire a déposé une rose blanche au pied de la Tombe du Soldat Inconnu.

Lilly Rose

MarcG Wilson
Comptable fiscaliste agréé N° 104196
Rue de Virton, 52/1 – 6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
Tél. : 063/57 23 29

Boulangerie Pâtisserie Piquard
Rue des Ateliers, 8 – 6761 Chenois
Tél. : 063/44.62.78

Ateliers Ross'art
La boutique créative
Pour tous vos événements
• Faire-part & invitations •
• Dragées & Pralines •
• Décorations de table •
• Décorations florales •
• Articles cadeaux •
• Créations personnalisées •
45, rue de Gérouville • B - 6769 Meix-devant-Virton
+32(0) 495 74 25 87 • contact@ateliersrossart.be • Ateliers Rossart
Etsy www.ateliersrossart.be

THERMOLUX
Chauffage – Sanitaire
Entretien chaudières
Ramonage cheminées
Dépannage 7 j/7
Tél. : 063/57 80 72 GSM : 0491/254 024

SALON DE COIFFURE NADINE
Hommes et dames
Ouvert du mardi au samedi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00
063/57 65 93
40, rue de la Soye – 6769 Limes

La 1ère guerre mondiale : retour sur 4 ans d'horreur !

1, 2, 3, … Chronologie des faits

Après l'assassinat de l'Archiduc et de son épouse le 28 juin 1914, tout bascule…

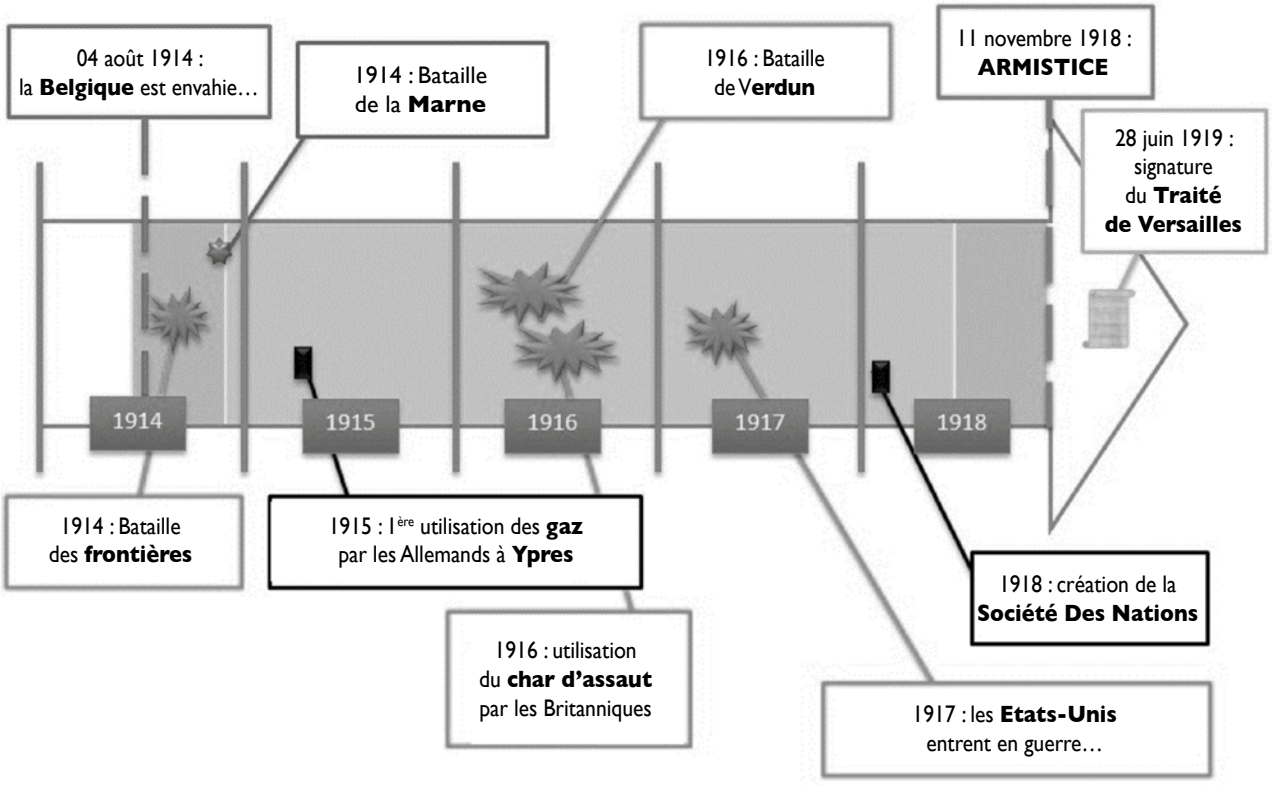

Danger, danger …. La guerre est déclarée !

Avant la guerre, des conflits éclataient déjà.

A Sarajevo, a eu lieu l'événement déclencheur de la première guerre mondiale.

Le 28 juin 1914, François-Ferdinand, l'héritier de la couronne autrichienne a été assassiné par un nationaliste serbe : Gravilo Principe.

Quelques jours plus tard, l'Autriche-Hongrie alliée à l'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Puis l'Allemagne déclare la guerre à la France. Le Royaume-Uni entre en guerre aux côté de la France et de la Russie.

Le 04 aout 1914, l'Allemagne envahit notre pays, pays neutre, pour rejoindre la France…

Mais qui a participé à la guerre ?

En 1882, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie forment la Triple Alliance dont le but est d'isoler la France. Celle-ci s'allie alors à la Russie et au Royaume-Uni pour former la Triple Entente. La course aux armements commence. Des rivalités et des conflits naissent…

Durant la première guerre, ces camps vont s'affronter et d'autres pays seront impliqués comme le Japon, les Etats-Unis, le Portugal, l'Italie,… C'est pourquoi, elle deviendra une guerre mondiale !

Tom

La guerre des tranchées

On espère une guerre rapide… Mais, pendant les premiers mois de la guerre, aucun camp n'arrive à s'imposer. Les armées ne peuvent ni avancer, ni contourner l'ennemi, alors elles vont creuser des tranchées où elles se cachent.

Les tranchées sont de vraies forteresses souterraines ! Elles forment des lignes de défense, reliées entre elles par des « boyaux » (étroits couloirs). En première ligne, on trouve des postes d'observation et de tir. Des galeries abritent les troupes et leurs officiers, et des postes de premier secours.

Dans les tranchées, les soldats souffrent de la chaleur en été, de la pluie, de la boue et de la neige en hiver. Les odeurs sont épouvantables. Les rats se répandent... Les hommes ne se déshabillent pas et se lavent rarement. Les barbes et les cheveux poussent... En France, les gens les appelleront « les Poilus ».

Loïs et Tom

Canon Boum !!!

Durant cette guerre, les armes se perfectionnent. Les armes les plus utilisées sont des armes de poings, les mitrailleuses, les bombes, les obus, des gaz et des grenades.

Les uniformes des soldats sont de moins en moins voyants. Chaque soldat dispose d'un casque et d'un masque à gaz.

Plus tard dans la guerre, on se battra par avions dans les airs et par bateaux et sous-marins en mer.

Le TANK est utilisé pour la première fois en 1916 par les Britanniques. Les Allemands croient que c'est un réservoir d'eau… Ils se font surprendre !

Kévin

Témoignages et lettres de soldats

Pour écrire des lettres, les soldats ne possédaient pas d'encre, alors ils utilisaient un crayon bleu et du papier. Ils mouillaient ce crayon bleu et écrivaient. Certains n'avaient pas de crayon bleu alors, ils les fabriquaient eux-mêmes avec des restes d'obus par exemple.

« Ma chère femme,
Tu ne peux pas imaginer le paysage qui nous environne, plus aucune végétation, ni même une ruine ; ici et là, un moignon de tronc d'arbre se dresse tragiquement sur le sol criblé par des milliers et des milliers de trous d'obus qui se touchent. Plus de tranchées ni de boyaux pour se repérer […]. Entre nous et les Allemands, pas de réseaux de barbelés, tout est pulvérisé au fur et à mesure de la canonnade. Mais plus active que le bombardement, pire que le manque de ravitaillement, c'est l'odeur infecte, qui te serre les tripes, te soulève le cœur, t'empêche de manger et même de boire. Nous vivons sur un immense cimetière où seuls d'immondes mouches gorgées de sang et de gros rats luisants de graisse ont l'air de se réjouir : tout est empuanti par les cadavres en décomposition, les déchets humains de toutes sortes, la poussière des explosifs et les nappes de gaz. »
EUGÈNE BOUIN, MAI 1916, VERDUN

Loïs

Et les civils ?

Les civils ne font pas la guerre mais dans leurs têtes, ils réfléchissent à ce que subissent leurs proches.

La famine menace. Le rationnement est mis en place : les gens n'ont droit qu'à une certaine quantité de produits, ils disposent de tickets qu'ils remettent au commerçant en échange de pain, de lard,…

Les enfants vont à l'école, mais tous les matins, leur professeur leur lisait les nouvelles du front. Ils font aussi du bourrage de crâne et de la gym militaire pour les garçons. Mais quand ils n'étaient pas à l'école, ils aidaient leurs mamans, leurs grands-parents qui, eux, n'étaient pas à la guerre car ils étaient trop vieux.

Les femmes remplacent les hommes partis au combat.

Certains civils se sont fait tués par une balle, une bombe ou un obus perdu. D'autres sont morts de vieillesse ou encore de maladie.

A la fin de cette guerre, les soldats avaient changé. Certains soldats sont devenus fous où ont été dévisagés.

Lilah

Game Over pour les Allemands !

L'Armistice, c'est une sorte de pacte entre plusieurs pays qui se font la guerre signifiant qu'ils arrêtent la guerre.

Le 11 novembre 1918, à 5h15 du matin, dans un wagon de la forêt de Compiègne, l'Armistice a été signé entre la France et l'Allemagne. Les combats se sont arrêtés à 11h. Après plus de 4 ans, la guerre est enfin finie !

Dans le traité de Versailles, la France accuse l'Allemagne d'être le pays le plus responsable et lui donne plusieurs sanctions: elle perd 15% de son territoire, elle doit rembourser les dégâts, elle perd toutes ses colonies, ses troupes sont réduites à 100. 000 hommes et elle doit donner ses mines de charbon à la France. L'Allemagne n'est pas d'accord et elle prépare sa revanche... Après l'armistice, certains soldats ont dû rester encore longtemps après pour reconstruire les ruines.

Georges Clemenceau dira : « Nous avons gagné la guerre et non sans peine. Maintenant il va falloir gagner la paix, et ce sera peut-être encore plus difficile. »

Depuis 1922, le 11 novembre est un jour férié pour se souvenir…

Chiara

Que faut-il retenir de cette guerre ?

Il faut retenir que la guerre ce n'est pas de la rigolade.

Les soldats avaient une boule au ventre parce qu'ils avaient une chance sur deux de rester en vie. A cause de la mort de beaucoup de pères et de mères, beaucoup d'enfants se retrouvaient orphelins.

Durant cette guerre, il y a eu énormément de morts en Belgique et dans d'autres pays. Plusieurs millions de personnes ont perdu la vie à cause de la folie humaine.

Il ne faut pas dire que la guerre c'est du passé, les soldats se sont battus pour nous, pour leur patrie, pour la liberté. Nous ne devons jamais l'oublier.

J'espère que ça servira de leçon et qu'il ne faut pas faire la guerre pour n'importe quoi. Il y a peut-être eu deux guerre mais en espérant qu'il n'y en aura jamais trois… PLUS JAMAIS ÇA !

Léna

Classe de dépaysement à Wellin

Les élèves de P4-P5 et P6 de l'école de Meix-dt-Virton ont séjourné 3 jours à Wellin dans le cadre d'une classe de forêt.

De nombreuses découvertes et activités sur le terrain : recherche de traces d'animaux de nos forêts, visite du parc à gibier de Saint-Hubert, observation de cerfs, daims, sangliers … et tout cela sous les belles couleurs de l'automne.

Camille, 4ème année

Visite de Saint-Nicolas

Ce mardi 4 décembre, les enfants de l'école de Meix-dvt-Virton ont reçu la visite de saint Nicolas. Ils l'ont accueilli avec chants et poésie. Ensuite, saint Nicolas leur a remis de très beaux cadeaux.

Merci saint Nicolas et à l'année prochaine !

Ecole Robelmont – Animation découverte de l'anglais le mardi 6 novembre 2018

Hello,

Chouette animation découverte de l'anglais avec Madame Fabienne, ce mardi à l'école maternelle, où les enfants ont chanté, dansé, se sont déguisés pour apprendre le nom des vêtements … sur l'air bien entraînant de « I put on my hat », merci Madame Fabienne.

Ecole maternelle Robelmont « en mode pirate »

Ce dimanche 21 octobre, l'école de la Comète était en « mode pirate » pour une superbe chasse au trésor !

Sous un magnifique soleil d'automne, petits et grands moussaillons sont partis à l'aventure dans le village à la recherche d'indices et de codes leur permettant d'ouvrir le coffre et de découvrir le trésor !

Un bon moment de plaisir … Vivement l'année prochaine !

Ecole Robelmont – Visite de Saint-Nicolas

Ce vendredi 30, les enfants ont présenté leur spectacle devant saint Nicolas et leur famille. Saint Nicolas a ensuite gâté tous les enfants sages de la Comète. Un grand merci au Comité des parents, sympathisants et à l'administration communale.

Ecole libre Les Prés Vers... de Gérouville

Des cochons, des vaches, des chèvres, des ânes, des coqs, des canards et bien d'autres animaux… voilà toute la ménagerie qu'ont découvert les enfants de l'école « Les Prés Vers… » de Gérouville lors de leur séjour à la ferme du Monceau à Juseret.

Les animations proposées, la traite des vaches, la fabrication du beurre et du pain, les balades à dos d'âne et en calèche… ont été très enrichissantes et épanouissantes ; celles-ci ont permis à chacun d'être acteur et de rendre concrets les apprentissages faits en classe.

Durant ces trois jours, des petits fermiers et fermières sont nés.

Une première aventure tellement riche pour tous que nous renouvellerons certainement l'expérience.

Ecole primaire Les Prés Vers… de Gérouville

Deux mois, c'est peu, deux mois c'est riche…

Notre petite école (petite par sa taille et grande par ses ambitions) est comme une marmite qui bouh, bouille, bouilt (oh, l'orthographe…) enfin, est comme une fourmilière où l'on vit pleinement chaque jour… La population croissant (et café nécessaire), nous avons maintenant 3 classes en primaire et 2 en maternelle. Et les grands en profitent. Au rayon des nouveautés, le travail par atelier est grandement approfondi, le soutien aux enfants en difficulté notamment par le soutien de l'intégration est plus que soutenu, les expériences sont nombreuses et, fort heureusement, il n'y a que 24 h dans une journée. Nous aurions pu en mettre davantage sur notre programme.

En deux mois et demi, nous avons déjà pu découvrir notre nouveau parc à conteneurs communal, participer à « une Ardeur d'avance », nous avons commencé les cours de natation fort bénéfiques au demeurant et le cours d'éducation physique nous prépare au cross Adeps qui arrive sous peu…

Cette ouverture sur le monde ne nous détourne pas pour autant de nos objectifs prioritaires, et nos Actifun (= exposés en lien avec les octofun), notre participation à la Bataille des livres (promotion de la lecture en francophonie), notre engouement pour le rallye lecture mis en place cette année, nos cours d'éducation à la philo et à la citoyenneté, notre développement personnel par des activités libres en fonction de nos centres d'intérêt ne sont que quelques exemples d'actions démontrant cette émulsion qui vit en nos murs.

Chaque année, nous nous efforçons de mettre à disposition du matériel neuf et le soutien de l'association de parents et du PO est perceptible et reconnu. Qu'ils en soient remerciés par la présente.

Nul doute que chacun des enfants aura une place en classe et l'espace pour grandir et montrer la mesure de ses talents.

Ne préjugeons pas de l'avenir, mais tout porte à croire que les classes de découverte, la veillée de Noël, le spectacle de théâtre (notre pièce est en cours de construction), et la multitude d'activités prévues ou à prévoir remplira qualitativement les têtes que l'on espère bien faites de nos élèves tant en savoirs qu'en souvenirs.

Monsieur François

Primaire Gérouville : du verger au jus…

Avec les 3ème et 4ème années, nous sommes partis au verger de Solene ramasser deux sortes de pommes : des « reinettes étoilées » et des « rambours d'hiver ».

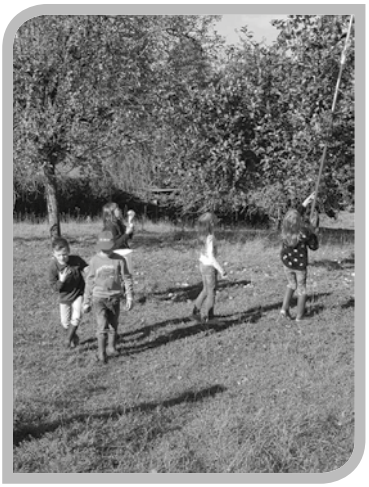

Nous avons ramassé et cueilli des pommes avec nos seaux et le cueille-pommes. On a rempli 8 sacs de 25 kilos.

Le 1er octobre, nous sommes allés au pressoir à jus d'Orsinfaing.

En arrivant au pressoir, nous avons porté les sacs de pommes pour les mettre sur un tapis. Dans un bac, les pommes ont d'abord été nettoyées puis envoyées pour être broyées.

Nous avons observé la presse qui montait et descendait. Les pommes sont devenues de la pulpe et le jus s'écoulait.

Un ouvrier nous a expliqué que le jus était chauffé dans des cuves à plus de 75 degrés pour tuer les bactéries et garder les vitamines.

Quand les pochettes de jus sont remplies, nous les avons prises avec précaution et nous les avons déposées dans la camionnette.

A l'école, nous avons décoré les cartons de jus et nous avons décidé d'en garder une partie pour nos collations et une autre partie pour la vente.

Il était délicieux !!

La visite au parc à conteneurs

Le 15 septembre dernier, les élèves de l'école « Les Prés vers.. » ont découvert le nouveau parc à conteneurs de Meix-devant-Virton. AIVE, Bebat ou Recupel ? Le tri des déchets n'a plus de secret pour les enfants ! En plus d'avoir vécu une multitude d'activités ludiques autour du recyclage, les consciences de chacun ont été éveillées.

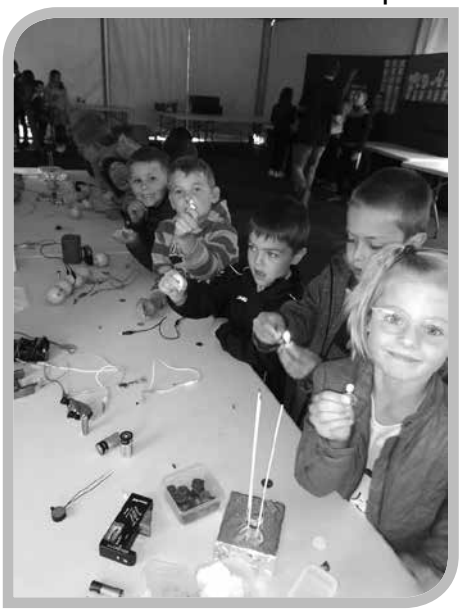

« On a d'abord pris le bus puis sur place, nous avons fait des ateliers autour du tri des déchets : une activité sur les piles Bebat, une autre sur les tee-shirt réutilisables. On a dû aussi coller des étiquettes sur des produits chimiques dans la maison. J'ai bien aimé jouer dans le mini parc à conteneurs. Puis on est rentrés à l'école. »

Laure, 3ème année

Ecole libre Les Prés Vers... de Villers

Depuis cette année, les élèves de 5ème et 6ème primaire ont la chance de retrouver la nouvelle piscine de Virton le mercredi. Séparés en 2 groupes, les enfants redécouvrent crawl, dos, papillon,… De l'avis de tous, ils sont heureux de pouvoir aller à la piscine près de chez eux !

Les classes primaires étaient invitées à l'inauguration du nouveau parc à containeurs de Meix. Ils ont pu y vivre des animations relatives au tri des déchets et à l'énergie.

Les élèves de 4ème, 5ème et 6ème redécouvrent cette année le plaisir de lire avec le « rallye lecture ». Chaque jour, 15 minutes sont consacrées à la lecture. Cette activité permet aux enfants de découvrir différents types d'écrits, créer des activités autour du livre, échanger des impressions avec les autres, se faire plaisir,…

Les grands de primaires ont eu la chance de pouvoir aller visiter les bureaux de BPost au mois de septembre dans le cadre de leur projet « carte postale ». Ils ont découvert l'univers de la poste avant de jouer aux petits facteurs.

Le thème du spectacle de cette année est « Voyage autour du monde ». Tout au long de l'année, nous découvrirons des pays et leurs cultures. Les maternelles sont déjà « partis » en France près de la Tour Eiffel, en Angleterre pour boire du thé comme la reine d'Angleterre, en Italie et en Afrique. Les 1ère, 2ème et 3ème nous feront découvrir l'Asie et l'Antarctique et les 4ème, 5ème et 6ème l'Amérique et l'Océanie.

Pour la commémoration de l'Armistice, les enfants ont réalisé un panneau « 100 » en coquelicots et des calligrammes sur le thème de la fin de la guerre qu'ils ont déposé au monument aux morts.

Dans le cadre du Festival du Film Sportif organisé à Rouvroy, les enfants de 4ème, 5ème et 6ème se sont rendus au Rox pour y découvrir des courts-métrages traitant du sport et de ses valeurs : l'entraide, le fair-play, l'égalité,… Ils y ont également rencontré Brigitte Olivier, ancienne athlète belge, championne de Belgique et du Monde, ayant participé aux Jeux Olympiques.

VR SERVICES
VENTE - ENTRETIEN - RÉPARATION JARDIN & FORESTIER
B-6769 Gérouville
+32 (0) 63 57 62 57
STIHL
efco
VIKING

RENAULT TRUCKS
Garage - Pneus
HERBEUVAL
Jamoigne
0032 61 46 10 60
EUROTYRE

DARGENTON
Fres S.A.
BLOCS – BÉTON – MATÉRIAUX
Rue Chaufour, 3B
6769 Houdrigny
Tél. : 063/57 79 97
Fax : 063/57 63 01
E-mail : dargenton.freres.sa@skynet.be

CLAAS
AJL AGRI
Tel 063/58.19.93
Gsm 0497/45.36.35
Fax 063/43.43.22
Mail ajl@ajlagri.be
2A rue du 8 Septembre 6767 Dampicourt
Jean-Louis Antoine
Réparation et vente de machines agricoles
Vente pièces toutes marques
Services pneus agri 7j/7
Flexible hydraulique
AVANT PNEUS FORREZ
elf

LA COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE AU MOMENT DU BILAN ANNUEL...

Le 14 novembre 2018, le service Accueil Temps Libre et le président, l'échevin Michaël Weikhuizen, ont organisé la réunion biannuelle de la Commission Communale de l'Accueil, une réunion centrée sur le bilan de l'année et le plan d'action pour l'année prochaine. Mais cette réunion a été aussi l'occasion de mettre à l'honneur le président et les membres de la CCA en fin de mandat pour leur implication et leur collaboration au sein de la Commission.

Un premier point sur l'ordre du jour a été l'actualité Accueil Temps Libre sur la commune de Meix-devant-Virton, mars-novembre 2018. Les activités d'information et communication ont été représentées par des publications sur le site, la page Facebook AtlMeix, la distribution des flyers et de la brochure ATL, des articles dans le bulletin communal et la presse, des visites sur le terrain et des participations aux événements communaux.

Plusieurs réunions et concertations ont impliqué l'échevin et la Directrice générale, les directrices des écoles, les accueillantes et le coordinateur et les animateurs des Plaines 2018.

Une série de décisions très importantes pour la coordination ATL ont été travaillée et approuvées par le Conseil Communal: la modification du Projet de l'Accueil Extrascolaire Communal au niveau du responsable, du contexte institutionnel et du tarif, la modification du Projet des Mercredis récréatifs communal au niveau du responsable et du contexte institutionnel et surtout le Projet et le ROI pour le Temps de midi.

Au niveau des activités, le service s'est focalisé sur la mise en place, le suivi et l'évaluation de l'Accueil extrascolaire communal, des Mercredis récréatifs, de la Journée de congé pédagogique, du Stage de Pâques et des Plaines.

Du côté de la formation continuée et des évènements professionnels, il faut préciser l'accompagnement d'équipe Plan de formation proposé aux responsables et aux accueillantes de l'Ecole Libre et de L'Ecole Communale, la participation de la coordinatrice au Festiv'ATL, à la réunion de coordination provinciale organisé par l'ONE et aux réunions d'intercoordination organisées par PROMEMPLOI Asbl.

Les partenariats se sont multipliés par l'ouverture plus large des activités d'accueil vers la culture, la nature, les sports, les arts – aspect retrouvé dans les projets éducatifs, les thèmes et les activités proposées pour les Mercredis récréatifs et les Stages et les Plaines 2018: escrime, animation cirque, pétanque, ferme pédagogique, badminton, natation, golf, basket, zumba.

Un renforcement des liens avec les associations culturelles et sportives a été aussi réalisé par plusieurs types de contact (courriers, mails, rencontres) et une campagne d'information sur la page ATL du site et du compte Facebook. Notre partenariat pour la lecture avec la Bibliothèque de Gérouville pour l'Accueil Extrascolaire Communal et de l'Ecole Libre a eu beaucoup de succès et a été repris au niveau des Plaines 2018. Merci à nos partenaires et à nos collaborateurs !

Coordinatrice ATL, Mihaela Barbacut

Le temps de midi à l'Ecole communale : les bénéfices de la réflexion en équipe et de la collaboration entre tous les acteurs

Le temps de midi a un statut très flou. Cela part du niveau des compétences ministérielles et se maintient jusqu'au au niveau communal, ce qui crée beaucoup de difficultés au niveau de la mise en pratique. Il y a un an l'Administration de la commune et la Coordination ATL ont commencé ensemble une démarche de clarification qui nous a permis de trouver une solution et de la formaliser.

Il n'y a pas de norme imposée en Communauté française pour le temps de midi. Celui-ci semble être considéré comme un « temps à part », **ni temps scolaire, ni temps extrascolaire**. En effet, lors des travaux préparatoires à la mise en place du Décret du 3 juillet 2003 relatif à la Coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire (Décret ATL), des discussions eurent lieu à propos de l'opportunité ou non d'inclure le temps de midi dans la partie de la journée réglementée et subventionnée à travers ce décret. Finalement, **le temps de midi n'a pas été inclus dans le décret.**

L'Accueil Temps Libre est

- le temps avant et après l'école;
- le mercredi après-midi;
- le week-end;
- les congés scolaires.

Le temps de midi n'est donc pas un temps que l'on pourrait qualifier d'extrascolaire. Par ailleurs, il faut bien se résoudre au fait que **le temps de midi n'est pas non plus, à proprement parler, du temps scolaire.** En effet, **il n'existe pas d'obligation de prendre en charge les enfants sur le temps de midi dans le chef des pouvoirs organisateurs de l'enseignement.**

Tout de même, **le temps de midi ne doit pas être une simple garderie, il mérite un accueil de qualité.** En effet, il est nécessaire pour les enfants d'avoir un temps pendant lequel ils peuvent recharger leurs batteries et ce temps doit être un temps de qualité et pris en compte comme tel. Par conséquent, pour assurer cette qualité, l'administration de Meix-devant- Virton définit son propre cadre par rapport à sa réalité du terrain et aux normes en vigueur.

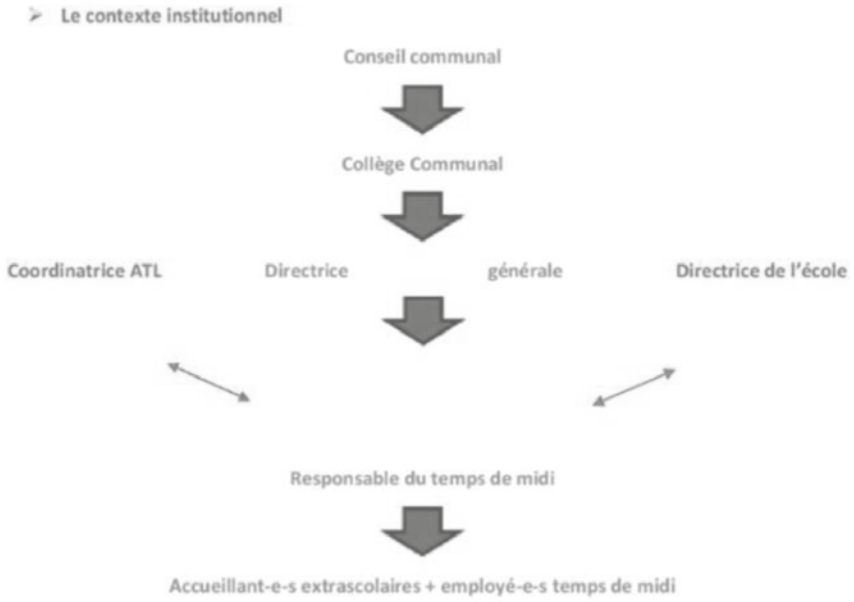

Situé à la confluence du temps scolaire, de l'accueil extrascolaire et des compétences de l'administration, **ce temps de midi est un moment important**, une opportunité de développer le bien-être des enfants ainsi que l**'occasion d'apprentissages**. Dans ce contexte, l'administration fixe quelques **principes de fonctionnement** :

- Le Temps de midi fait l'objet **d'un projet et d'un ROI spécifiques**, réalisés en concertation par le responsable du projet du Temps de midi, le responsable du projet de l'Accueil Extrascolaire Communal et la coordinatrice Accueil Temps Libre.
- Cette responsabilité s'exerce sur l'autorité de la Directrice de l'Ecole communale.
- Pour les remplacements du personnel, **le responsable du projet collabore avec le responsable du projet de l'Accueil Extrascolaire Communal et avec la Coordinatrice Accueil Temps Libre.**
- Cette mission est exécutée en **étroite collaboration avec l'Accueil Extrascolaire Communal et la Coordination Accueil Temps Libre** en respectant le contexte particulier de l'Accueil Temps Libre dans la commune (la nécessité d'assurer la qualité de l'accueil, l'accompagnement pédagogique et la cohérence des objectifs et des pratiques pédagogiques dans l'accueil extrascolaire), la nature et le contenu du programme CLE (cohérence et amélioration au niveau de l'information, de la mobilisation des ressources et de la fédération des acteurs), la structure du personnel (encadrement et qualification).

Coordinatrice ATL, Mihaela Barbacut

Programme janvier – mars 2019

09/01 Cuisine créative

Galette des rois

16/01 Sport

Coach sportif Martine Allard

23/01 Bricolage récréatif

BRICOLAGE D'HIVER

30/01 Sortie cool

PARADIS DE SEL

AUBANGE

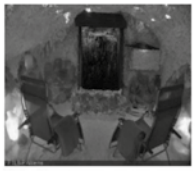

06/02 Cuisine créative

13/02 Sport

MULTISPORTS

20/02 Bricolage récréatif

13/03 Sortie cool

Piscine de Virton

20/03 Bricolage récréatif

BRICOLAGE DE PRINTEMPS

27/03 Jeux

JEUX DE SOCIÉTÉ

BREDA ENTREPRISE
breda light center
BREDA SELEXION

P. Breda & fils s.a.

ÉLECTRICITÉ – SANITAIRE – ÉLECTROMÉNAGER

Val d'Away • 6760 Virton
Tél. : 063/57 84 42

TOTAL
TOTAL xylets Pellets
TOTAL Mazout Ultra

SCHNEDER - FAGNY

Dampicourt
063 / 57 71 93

POUR NOS ENFANTS, REJOIGNEZ-NOUS !

A Meix-devant-Virton, les enfants sont importants. Sur notre territoire, on travaille pour eux !

Le service Accueil Temps Libre de la commune œuvre pour un épanouissement global des enfants et contribue à l'amélioration de la qualité de leur accueil. Il veut aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale, le tout en favorisant la cohésion sociale.

Intéressés par notre travail et sa problématique ? Envie de prendre une part active dans la réflexion, le débat, la diffusion d'informations, la réalisation de projets, etc. ?

Participez à notre Commission Communale de l'Accueil. Nous cherchons des membres motivés et dynamiques pour représenter :

- **les personnes confiant leurs enfants** (ex. individus engagés dans une association de parents, un comité de soutien, un conseil de participation ou impliqués dans la vie de l'école de son enfant, mouvements d'éducation permanente) ;
- **des représentants d'opérateurs d'accueil agréés, reconnus ou déclarés à l'ONE** (ex. accueils extrascolaires, maisons d'enfants, etc.) ;
- **des associations culturelles, artistiques et sportives** (ex. bibliothèques, centres culturels, mouvements de jeunesse, clubs sportifs, etc.)

Qu'est-ce que l'Accueil Temps Libre ?

- Activités autonomes encadrées
- Animations éducatives, culturelles ou sportives
- Pour les enfants de 2,5 à 12 ans
- En dehors du temps scolaire : avant et après l'école, les mercredis après-midi, les week-ends et les congés scolaires.

Qu'est-ce qu'une CCA ?

- Lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination
- Lieu d'analyse des problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre
- Organe d'impulsion, d'orientation, d'approbation et d'évaluation (état des lieux, programme de Coordination Locale pour l'Enfance, plan d'action, rapport d'activité, etc.)

Quelles implications pour les futurs membres ?

- Représenter les autres associations (être le représentant d'un secteur et faire des choix pour la collectivité)
- Participer aux réunions (minimum 2 réunions par an) et ponctuellement à des séances de travail en sous-commissions.

Renseignements complémentaires :

Mihaela BARBACUT
Coordinatrice Accueil Temps Libre
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
Téléphone : 063/57.80.51
atlmeix@gmail.com

* Source du texte : **Plateforme communautaire des coordinations ATL**
info@plateforme-atl.be – www.plateforme-atl.be

L'allocation d'aide aux personnes âgées

Avez-vous déjà entendu parler de l'**allocation d'aide aux personnes âgées** ou plus brièvement de l'APA ? L'A … quoi ? Cette allocation peut soulager nombre de personnes âgées en perte d'autonomie ou faisant face à des situations de dépendance. Lorsque les charges en maison de repos deviennent trop lourdes, lorsque le recours aux services d'aide et soins à domicile devient indispensable car vous éprouvez des difficultés à vous déplacer, à cuisiner, à faire vos courses, votre toilette ou votre nettoyage, vous pouvez demander l'APA. Elle peut vous aider à financer certains besoins.

L'APA est une allocation octroyée à toute personne âgée de plus de 65 ans qui doit faire face à une réduction de son autonomie et dont les revenus sont en-dessous de certains barèmes.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

Il faut avoir plus de 65 ans, être Belge ou inscrit comme étranger au registre de population et avoir sa résidence principale en Belgique. Le montant de l'allocation dépend du degré de dépendance, des revenus et de la situation familiale. Il peut varier entre 80 et 560 € par mois.

Une enquête sue les revenus mobiliers, immobiliers et sur le degré de perte d'autonomie sera réalisée par le SPF Sécurité sociale par le biais du SPF Finances et d'une évaluation par un médecin de la Direction Générale des Personnes handicapées (ou à domicile).

Comment faut-il procéder ?

Venez nous rencontrer lors des permanences sociales organisées au CPAS de Meix-devant-Virton les :

- Mardi de 9 h 00 à 11 h 30
- Mercredi de 14 h 00 à 16 h 00
- Jeudi de 9 h 00 à 11 h 30
- Vendredi de 9 h 00 à 11 h 30

Un travailleur social vous aidera à introduire votre demande auprès du SPF Sécurité sociale.

Les coordonnées du service :

CPAS de Meix-devant-Virton : Rue de Gérouville, 5 – 6769 Meix-devant-Virton – Tél. : 063/58 15 52

Sophie DUCREUX, médiatrice de dettes : sophie.ducreux@meix-devant-virton.be
Sophie GERARD, médiatrice de dettes : sophie.gerard@meix-devant-virton.be
Lien utile : https://handicap.belgium.be

Service de Médiation de dettes

Les factures s'accumulent ?
Vous n'arrivez plus à faire face à vos remboursements ? La médiation de dettes, un accompagnement sur mesure pour vous aider à surmonter le surendettement.
Une perte d'emploi, une séparation, un accident de la vie, des revenus trop faibles et des charges parfois trop lourdes …. Personne n'est à l'abri de se retrouver un jour dépassé par ses factures. Face aux créanciers et aux rappels de payement, certains ne savent plus comment s'en sortir. S'ajoutent parfois un sentiment de honte ou d'angoisse au point de ne plus oser ouvrir son courrier.

Le service de médiation de dettes est là pour vous accompagner et proposer des pistes de solutions. Le CPAS de Meix-devant-Virton propose ce service.

Qui peut faire appel au service ?

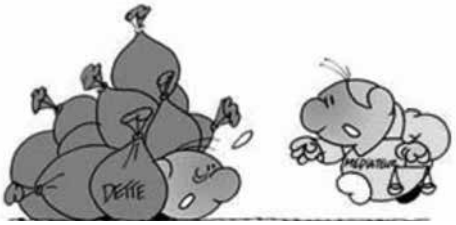

Le service de médiation de dettes s'adresse aux personnes de l'entité de Meix-devant-Virton n'ayant pas la qualité de commerçant ou ayant arrêté leur activité depuis au moins 6 mois.

Quels sont les objectifs ?

La médiation de dettes est une procédure d'accompagnement des personnes se trouvant en situation de surendettement. Elle a pour but de trouver un compromis avec les créanciers afin de rembourser vos dettes dans la mesure du possible.

En quoi cela consiste-t-il ?

Le travail implique plusieurs actions réalisées en collaboration avec la personne comme :

- L'élaboration d'une situation budgétaire complète reprenant toutes les ressources et les charges du ménage.
- La résolution de difficultés particulières dans la mesure du possible (régularisation allocations familiales, droit à des avantages sociaux, …).
- La prise de contact avec les différents créanciers en vue de l'obtention de décompte actualisé.
- La réalisation et la négociation d'un plan d'apurement dans la mesure du possible.
- La vérification de la légalité des engagements pris avec les créanciers.
- Le suivi de la bonne exécution du plan d'apurement.

Les créanciers sont libres d'accepter ou non la proposition de remboursement, d'arrêter les procédures de récupération ainsi que de suspendre les intérêts. En effet, cette procédure est basée sur la négociation.
Le service de médiation de dettes est tenu au secret professionnel.

Comment faire appel au service ?

Une permanence est organisée chaque vendredi de 14 h à 16 h mais si ces horaires ne conviennent pas, un rendez-vous peut être fixé en fonction des disponibilités en téléphonant au 063/58 15 52.

Les coordonnées du service :

Sophie DUCREUX, médiatrice de dettes : sophie.ducreux@meix-devant-virton.be
Sophie GERARD, médiatrice de dettes : sophie.gerard@meix-devant-virton.be

Quelques liens utiles :

- socialsante.wallonie.be
- www.meix-devant-virton.be
- www.gaslux.be

Excursion des aînés 2018

Pour sa 12ème édition, l'excursion des aînés a eu lieu le mercredi 12 septembre 2018 avec près de 150 personnes réparties en 3 cars. Journée de beau temps, de convivialité et de bonne humeur de chacun(e).La destination retenue était Kirrwiller en Alsace.

Pour rappel, le programme complet comprenait

- Un petit déjeuner à NEUFCHEF.
- L'arrivée à KIRRWILLER pour le repas de midi dansant à la Dalle Majestic, avec au menu :
  Coupe de Crémant d'Alsace ;
  Foie gras de canard maison, chutney de fruits confits, pain ;
  Suprême de volaille aux morilles, mousseline de céleri, roulé de pommes de terre ;
  Duo de Forêt Noire, génoise au chocolat et grillotine, mousse glacée au kirsch ;
  Auxerrois Arthur Metz, Bordeaux, Eau, Café
- Spectacle Music Hall (environ 2 heures).
- Le repas du soir avec animation musicale à NEUFCHEF : assiette froide, dessert, boisson au choix.
- Retour dans nos chaumières vers 23 h 00.

Je remercie les personnes qui m'ont efficacement secondée tout au long de cette belle journée pour assurer le timing et la sécurité de chaque participant(e) ainsi que l'ensemble des participant(e)s pour leur respect des horaires et le bien-être de tous. Une mention particulière à notre employée communale Véronique Lambinet pour sa précieuse collaboration dans la lourde gestion administrative que représente l'organisation d'une telle journée.

Je vous donne déjà rendez-vous en septembre 2019 pour notre 13ème excursion dont les détails vont parviendront en temps utile.

Après-midi récréatif pour les aînés (dimanche 30 septembre 2018)

Pour le 23ème après-midi récréatif, environ 75 personnes se sont réunies autour d'une table pour le moins conviviale. L'ambiance musicale fut assurée par Joël THIERY nous a permis de parcourir les succès classiques de notre jeunesse tout cela ponctué par les traditionnelles tartes et autres gâteries sucrées.

En ce 30 septembre, veille de la Journée Internationale des Aînés retenue par l'O.N.U, je ne pouvais pas oublier d'adresser pour la 23ème fois mes meilleurs mots à notre assemblée :

Tout d'abord, féliciter nos Aînés pour leurs différents engagements, que ce soit au niveau familial, au niveau associatif, social ou tout autre : ils apportent, chacun avec ses moyens, des petits et des grands « plus » qui servent notre société entière. Ils représentent des exemples à suivre, de la sagesse, de la confidence, bref, des modèles à essayer d'imiter pour les plus jeunes. Pour cela, au nom de l'Administration communale, je leur dis mille mercis et les invite à continuer longtemps encore à jouer leur rôle de modèle.

Un grand merci également aux membres de la CCCA (Commission communale consultative des Aînés qui, au fil de leurs réunions, cherchent toujours à améliorer le bien-être dans notre commune. En 2018, ils n'ont pas manqué d'énergie pour participer à **l'opération Sénior-Focus (boîtes jaunes !)** et pour soutenir l'adhésion de notre commune à **la charte « commune amie démence »** en partenariat avec la ligue Altzeimer dont quelques actions devraient voir le jour dans le courant de 2019.

Sabine HANUS-FOURNIRET

Conseil communal consultatif des aînés. Rapport d'activités 2018

Le présent rapport est établi et communiqué au Conseil communal, conformément aux dispositions de l'article 28 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal consultatif des aînés, approuvé par le Conseil communal le 27 août 2013.

MEMBRES ACTUELS :

- Madame Sabine HANUS-FOURNIRET, Echevine,
- Monsieur Herbert VERBRUGGEN, Président,
- Monsieur Jean-Luc GILSON,
- Madame Béatrice GILSON,
- Madame Marie-Madeleine DUPONT,
- Monsieur Jacques CORNET,
- Madame Thérèse FARINELLE,
- Monsieur André DUMONT,
- Madame Eveline DAUPHIN,
- Madame Colette ANDRIANNE, assurant le secrétariat.

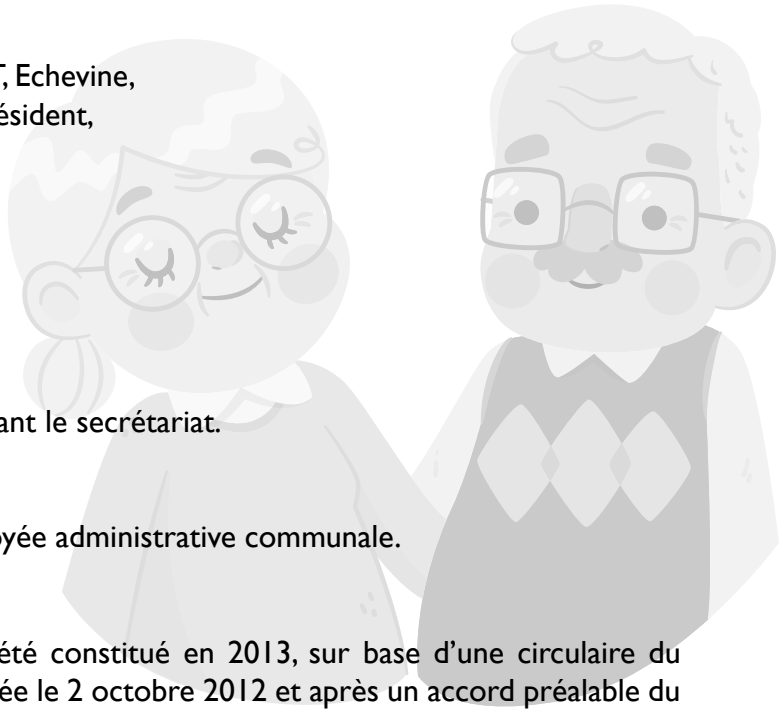

RELAIS COMMUNAL :

- Madame Véronique LAMBINET, employée administrative communale.

REFERENCES LEGALES :

Le conseil communal consultatif des aînés a été constitué en 2013, sur base d'une circulaire du Gouvernement wallon du 23 juin 2006, actualisée le 2 octobre 2012 et après un accord préalable du Conseil communal du 4 février 2013.

Ses membres ont été désignés par ce même conseil communal par décision du 25 avril 2013, revue le 06 mai 2014, le 20 juin 2016 suite au décès de Monsieur André COLIN, secrétaire du CCCA, revue les 29/06/2017 et 13/03/2018 (désignations de nouveaux membres).

REUNIONS :
Le conseil communal consultatif des aînés s'est réuni cinq fois en 2018.

MISSIONS :
Pour rappel, le CCCA a pour missions de :

- examiner la situation des aînés tant du point de vue moral, matériel et culturel,
- contribuer à la valorisation des aînés dans la société et tendre à leur intégration effective dans la vie communautaire,
- faire connaître les aspirations et les droits des aînés,
- faire prendre conscience aux aînés du rôle qui leur revient dans la commune et dans la société en suscitant chaque fois que possible leur participation,
- leur fournir des occasions d'exprimer leurs opinions et préoccupations,
- consulter la population concernée ainsi que les divers groupes et organismes afin de déterminer quelles sont les questions d'actualité et faire part de celles-ci au conseil communal et à l'administration communale,
- faire connaître les désirs, aspirations et droits des aînés, et les informer sur les activités, initiatives et services qui les concernent plus particulièrement,
- guider le conseil communal sur les questions relatives aux politiques et programmes de la commune qui ont une incidence sur la vie des aînés, tant au plan moral que matériel, notamment celles qui tendent à l'intégration effective des aînés,
- offrir aux aînés l'occasion de se rencontrer dans un esprit convivial et constructif,
- veiller à ce que des relations s'établissent entre personnes de générations différentes de manière à construire entre elles un dialogue permanent,
- sensibiliser la population de la commune et le secteur public aux questions qui ont une incidence sur la vie des aînés,
- suggérer, favoriser, et appuyer toute initiative qui contribue à la promotion et à la défense du bien-être moral, social, économique et culturel des aînés,
- coordonner la diffusion, auprès des aînés et du public en général, des renseignements sur les décisions du CCCA et de la commune qui les concernent,
- assurer un rôle fédérateur entre les activités, les initiatives et associations qui ont pour objet de répondre aux attentes spécifiques des aînés et éventuellement initier des activités et projets innovants,
- évaluer l'efficacité des politiques et pratiques de la commune qui concernent particulièrement les aînés.
- […]

TRAVAUX :

- Soutien au Cercle horticole créé fin 2016. Le cercle horticole fonctionne, depuis, avec succès si on se réfère au nombre de personnes assistant régulièrement aux conférences qu'il organise et au nombre de membres actuels.
- Organisation de l'opération Seniors focus avec l'aide de l'échevine Sabine Fourniret et de Madame Véronique LAMBINET.
- Excursion pour les aînés organisée à l'initiative de l'échevine Madame Sabine FOURNIRET. Cette année elle a eu lieu le 12 septembre 2018 pour un spectacle à KIRWILLER.
- Goûter des 3x20 organisé à l'initiative de l'échevine Madame Sabine FOURNIRET, le dimanche 30 septembre 2018, avec au programme une animation musicale assurée par l'accordéoniste gaumais Joël THIERY.
- Adhésion communale à la Charte « Ville amie démence », proposée par l'ASBL Ligue Alzheimer avec signature d'une Charte.
- Création d'une bourse d'échange et de petits dépannages – projet encore à réaliser, ce, dans l'attente de la mise à disposition d'un local.

– D'autres sujets abordés qui n'ont pas eu la suite voulue jusqu'à présent : Projet de mise en place d'un ciné club, en partenariat avec le comité des fêtes et le club des jeunes de Robelmont, organisation d'un cours de gymnastique douce, d'un cours de karaté, création d'un jardin collectif …

PROJETS :

– Visite des villages de la commune par l'organisation de marches.
– Organisation d'une rencontre avec les aînés de la Ville de Guérigny avec laquelle la Commune de Meix-devant-Virton est jumelée.
– Placement de boîtes à suggestions dans les villages pour permettre aux aînées d'émettre leurs idées, leurs demandes ou leurs avis en toute confidentialité
– Trouver de nouveaux moyens pour inciter les aînés à se rencontrer.
– …

Fait à Meix-devant-Virton, le 26 novembre 2018.

(s) Le Président,
H.VERBRUGGEN.

(s) La Secrétaire,
C.ANDRIANNE.

Appel public : Renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés

La Commune de Meix-devant-Virton annonce le **renouvellement du CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES (CCCA)** en exécution de l'article L 1122-35 du code de la Démocratie locale et de la décentralisation.
Le présent avis fait **appel aux personnes âgées de 55 ans et plus** afin qu'elles portent leur candidature à la fonction de membre effectif ou de membre suppléant dudit Conseil.
L'objectif de ce conseil est de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des aînés résidant sur le territoire de la commune, en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale. Ainsi, les discussions du CCCA porte sur des matières d'intérêt communal telles que la sécurité, la mobilité, le logement, etc.
Le CCCA sera renouvelé dans le courant du premier trimestre 2019 et ce, **pour une durée de 6 ans.**
Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures (voir formulaire ci-après) doivent être adressés, par envoi postal et parvenir au Collège communal, rue de Gérouville, 5 à 6769 Meix-devant-Virton **avant le 20 février 2019.**
Ils doivent mentionner les nom, prénom, domicile et numéro de téléphone du candidat ainsi que les intérêts que celui-ci représente, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association, laquelle leur aura donné mandat.
La cadre de référence est à disposition sur simple demande.

Par le Collège,
La Directrice générale,
(s) N. BOLIS.

Le Bourgmestre,
(s) P. FRANCOIS.

CONTACT :
Madame Sabine HANUS-FOURNIRET,
Conseillère communale.
GSM : 0475/79.43.86
E-mail : sabfourniret@gmail.com

A faire parvenir à l'adresse suivante :

Collège communal de Meix-devant-Virton
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton

Au plus tard le : 20 février 2019

Inscription pour participer :

Monsieur/Madame .....

Domicilié(e) .....

A .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Se porte candidat à la fonction de membre **EFFECTIF** (*)
OU à la fonction de membre **SUPPLEANT** (*)

Du Conseil consultatif communal des Aînés de Meix-devant-Virton, ce :
- à titre individuel (*)
- à titre de représentant d'une association, laquelle m'a donné mandat. (*)

SIGNATURE :

(*) Barrer la mention inutile.

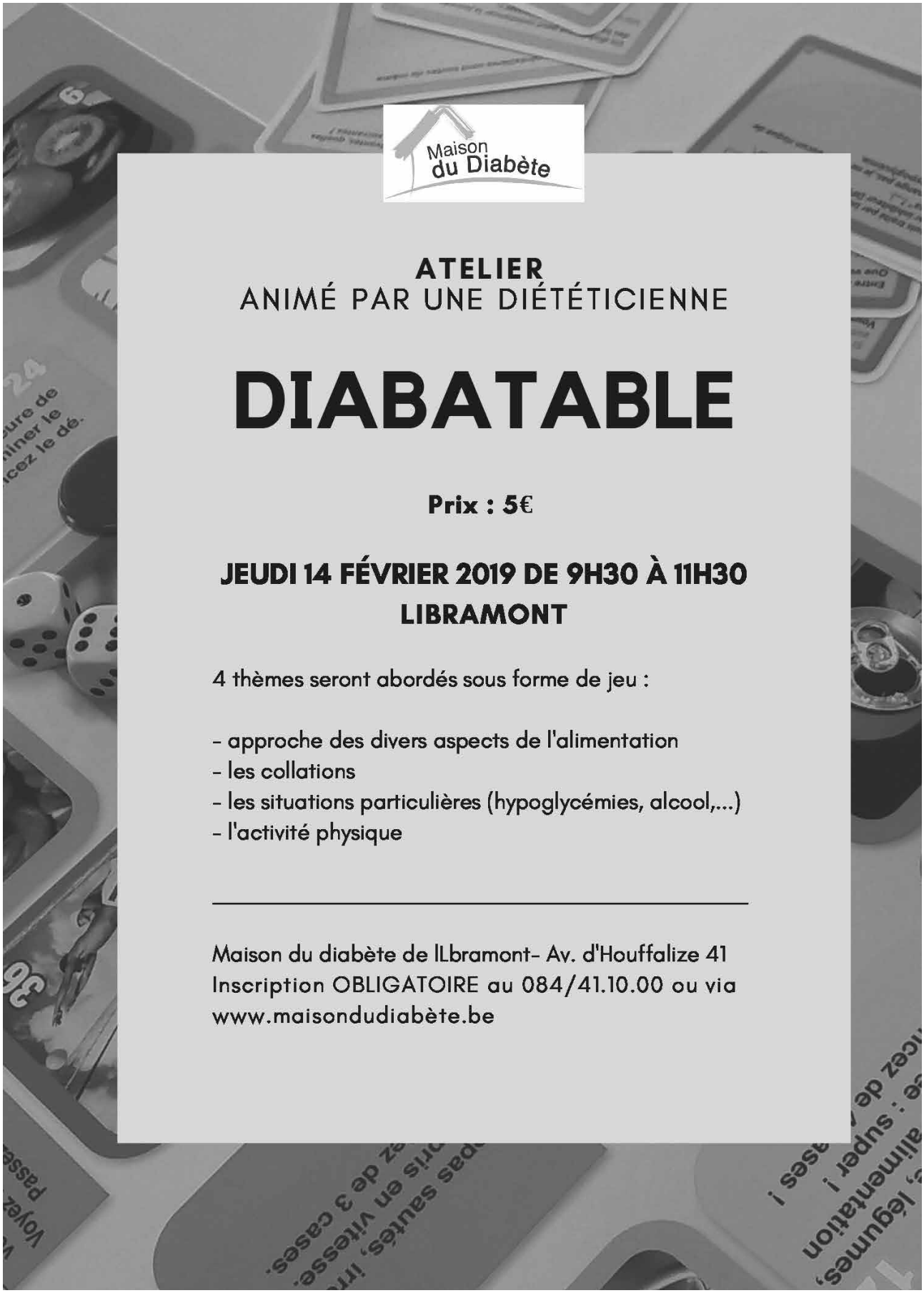
Maison du Diabète
ATELIER
ANIMÉ PAR UNE DIÉTÉTICIENNE
DIABATABLE
Prix : 5€
JEUDI 14 FÉVRIER 2019 DE 9H30 À 11H30
LIBRAMONT
4 thèmes seront abordés sous forme de jeu :
- approche des divers aspects de l'alimentation
- les collations
- les situations particulières (hypoglycémies, alcool,...)
- l'activité physique
Maison du diabète de lLbramont- Av. d'Houffalize 41
Inscription OBLIGATOIRE au 084/41.10.00 ou via
www.maisondudiabète.be

J.J.T.M.F.
18, Rue des Roses
6769 Meix Dt Virton
Tél / Fax 063 /571 866
G.S.M 0494 / 497 550
E-Mail jjtmf83@skynet.be
Meix Le 7/11/2018

1983 - 2018

35 ANS

Judo - Ju-Jutsu - Traditionnel - Meix Dt Virton - Florenville
KOBUDO - OKINAWA

Club de Judo – Ju-Jutsu – Kobudo – Meix-Florenville J.J.T.M.F.

Le Club a repris la saison sportive depuis vendredi 14 septembre et compte une cinquantaine d'affiliés, une bonne rentrée surtout chez les petits puisque 21 judokas sont inscrits dans le groupe 6-9 ans.

Cette année, le Club a fêté ses 35 ans d'existence. A cette occasion et pour clôturer la saison sportive, les élèves petits et grands et adultes ont effectué toute une série de démonstrations, les personnes présentes ont pu ainsi découvrir plusieurs disciplines pratiquées au sein du Club, à savoir Bo – Tomfa – Saï – Aïdo (Sabre) – Nunchaku – Jo – Ju-Jutsu et Judo. L'ensemble du groupe J.J.T.M.F. a été très applaudi par un public comblé du savoir-faire de l'équipe.

Ensuite, au cours de la soirée nous avons « trinquer » pour marquer les 35 ans. En effet grâce au soutien et la générosité des commerçants locaux, que nous remercions vivement, nous avons pu offrir un vin d'honneur et zakouskis, à tous les parents et connaissances des judokas, en présence également de quelques personnes du Collège Echevinal, cette petite manifestation s'est déroulée vendredi 15 juin, jour de remise de grades et cadeau traditionnel aux enfants, (assiette gravée 35 ans).

Chaque année, dans le courant des vacances d'été, un camp sportif est organisé à l'étranger.

Du 11 au 21 Juillet, un groupe de 30 personnes s'est rendu en SUISSE à Zinal dans le Val d'Anniviers, où le relief se prêtait parfaitement bien pour de superbes randonnées en montagne, la météo aidant puisque le soleil était au rendez-vous tout le séjour.

Le groupe est revenu très enchanté du programme établi et de la beauté du paysage à contempler sans modération, endroit vraiment idéal pour se

ressourcer. Pour l'été prochain, le projet de se rendre en Autriche est déjà finalisé, avis aux amateurs de randonnées en montagne, il reste encore quelques places disponibles (du 5 au 15 août 2019).

Quant à notre moniteur, Jean-Luc GOFFINET, il ne se lasse pas de se rendre chaque année au moment de Pâques à OKINAWA au Japon, pour se perfectionner essentiellement dans la pratique des Armes. Cette année, une fois de plus, il est revenu entièrement satisfait de son stage, qui s'est déroulé du 25 mars au 6 avril, il a rencontré Maitre Tsunekatsu Yoza, d'ailleurs il a déjà programmé un nouveau séjour au pays du Soleil Levant pour avril 2019.

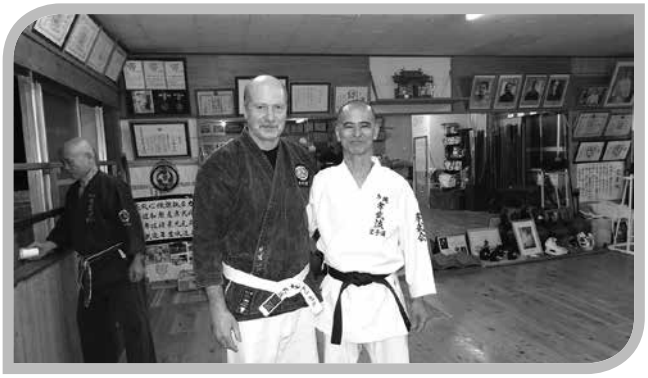

Bilan 2018 : PC La Méchoise

Cette année, nous avons participé aux 35 tournois challenges, officiels, amicaux et championnats provinciaux organisés par la Fédération belge francophone de pétanque. Les résultats interclubs de nos équipes sont plus qu'encourageants : 4èmes sur 9 chez les dames et 5èmes sur 9 chez les hommes.

Pour sa part, le club de Meix a organisé 4 tournois dont celui du Télévie qui a permis d'offrir 1.536 euros. Nous remercions tous les participants ainsi que les bénévoles.

Le PC La Méchoise compte à ce jour 47 adhérents. N'hésitez pas à nous rejoindre pour passer d'agréables moments. Bien sûr, il n'y a aucune obligation de participer aux tournois.

Pendant la saison hivernale, nous avons la chance de profiter des terrains couverts du club de Latour. Les entrainements y ont lieu chaque mercredi de 15 à 18 heures.

Rendez-vous dans le prochain bulletin communal. Nous vous y communiquerons le calendrier 2019 ainsi que les horaires des entrainements à Meix.

Le comité et les membres
du PC La Méchoise.

JCPMF 2018 :

Un très bon cru. Faire le programme Je Cours Pour Ma Forme n'a jamais été une chose facile et reposante. Mais la bonne ambiance et la convivialité ont toujours été au rendez-vous. Même s'il y a eu moins de participants cette année, il y a eu peu (ou pas ?) d'abandons. Le test final a été une réussite générale, chacun a fait le parcours selon son rythme et l'a terminé avec le sourire. Que demander de plus ?

Comme chez Astérix, la saison s'est terminée par un banquet et par la traditionnelle photo de groupe.

GEROUFORME vous invite au cours mixte de gymnastique sur ballon et stretching

Bonne humeur et décontraction.

Le mardi de 20h15 à 21 h 15 (hors congés scolaires)
Ancienne école des filles, Grand Route à Gérouville
3 € la séance (première séance gratuite)

Renseignements chez :
F. Lambinet : 063/57. 03. 86
B. Meert : 063/24.00.39

Qualité Village Gérouville

Le comité de Qualité Village Gérouville vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2019

Notre association vise à protéger et mettre en valeur le patrimoine des villages de Gérouville et Limes, qu'il soit culturel, architectural ou paysager. Si ce projet vous intéresse n'hésitez pas à rejoindre notre comité.

Voici notre programme pour l'année 2019 qui reprend diverses activités culturelles, récréatives sportives ou citoyennes auxquelles vous êtes tous conviés :
25 janvier 2019 : Ciné-club à Gérouville « Les gardiennes » de Xavier BEAUVOIR avec Nathalie Baye, Laura Smet et Iris Bry
Très belle histoire de femmes qui ont pris la relève des hommes partis au front en 1015 et dont la vie est rythmée par le dur labeur de la ferme et le retour des hommes en permission.
22 février 2019 : Ciné-Club « La Villa » de Robert GUEDIGUIAN avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin et Gérard Meylan
Une sœur et deux frères se retrouvent auprès de leur père âgé près de Marseille, dans une calanque qui a bien changé depuis leur enfance, lorsqu'ils trouvent trois enfants de migrants sans parents, transis et affamés.
28 mars: AG : assemblée Générale de l'ASBL QVG
30 mars à 9 h : journée propreté à Gérouville (bienvenue à tous les volontaires)
9 juin 2019 : marche Adeps.

Jeudi 22 août : théâtre au château de la compagnie des galeries à la maison Jacmin
7 et 8 septembre : journées du patrimoine : « Le Patrimoine se met sur son 31! »
L'accent sera mis sur la restauration du patrimoine immobilier, la réaffectation de lieux classés ou repris aux inventaires, la mise en valeur des biens patrimoniaux.
Dernier WE de septembre : journées des paysages (programme à préciser)
Octobre : ciné-club à Gérouville (programme à préciser)
Novembre : ciné-club à Gérouville (programme à préciser)
Décembre: théâtre de Noël pour les enfants (programme à préciser)

WE des paysages

Journée propreté

Renseignements : Qualité Village Gérouville :
Contact : http://gerouville.be/ – info@gerouville.be
Secrétaire : Béatrice MEERT
063/24.00.39

Théâtre à Villers-la-Loue

Après :

« Histoire d'œufs » en 2005
« La fin des pommes de terre » en 2006
« La bonne adresse » en 2007
« La bonne Anna » en 2008
« Espèces menacées » en 2009
« Stationnement alterné » en 2010
« Boeing boeing » en 2011
« Oscar » en 2012
« Délit de fuite » en 2013
« Cher Edouard » en 2014
« Le saut du lit » en 2015
« Mine de rien » en 2016
« Le technicien » en 2017
« Tête à claque » en 2018

« Les Parents d'abord » ont l'immense plaisir de vous proposer leur 15ème spectacle, avec une pièce d' Eric Assous : **« Mon meilleur copain »**. Ce spectacle vous sera présenté au cours du mois de mars 2019 : les samedis 9, 16 et 23 et le vendredi 22 à 20 h ; ainsi que le dimanche 17 à 15 h. Les acteurs sont déjà en répétition depuis le mois de septembre.

Nous voudrions en particulier interpréter cette pièce le dimanche 17 mars après-midi et souhaiterions convier à ce spectacle les personnes **ayant des difficultés à se déplacer** (qu'elles soient valides ou en chaise roulante).

Avec l'assistance de toutes les bonnes volontés et des services existants (commune, Croix-Rouge,…), nous envisageons d'organiser un transport vers la salle de Villers-la-Loue.

Bien sûr, une telle organisation demande une sérieuse préparation et doit correspondre à une réelle demande des futurs spectateurs.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous **dès maintenant**.

Faites-vous connaître pour manifester votre intérêt : que ce soit pour convoyer les spectateurs ou pour assister au spectacle.

- Par téléphone : au 063/57.96.40 ou au 0495/92.38.09 (GAULE Bernard)
- Par mail : « b.gaule@skynet.be »
- Par courrier : GAULE Bernard – 41, rue du Centre – 6769 Villers-la-Loue.

Nous vous recontacterons en temps utile pour vous informer de l'organisation pratique.

A bientôt.

Nouvelles du Cercle Horticole

L'année 2018 aura été riche pour le Cercle Horticole de Meix, riche par le nombre de ses membres, mais aussi par l'intérêt des conférences proposées.

Mais riche aussi par la balade à la découverte des réserves naturelles de la Commune, une vraie richesse de notre patrimoine, certainement pas suffisamment connu des citoyens de la commune.

Ne passons-nous pas régulièrement à côté sans nous poser de questions…

Monsieur Vandooren, ancien membre du DNF nous en fait faire une découverte passionnante : leur histoire, leur intérêt pour la richesse de la faune et de la flore, un trésor précieux présent dans notre commune.

Puisse ce patrimoine continuer à être entretenu et surtout expliqué aux jeunes générations afin de le perpétuer.

2019 est proche. Voici le programme des conférences.

Dorénavant, elles se donneront le mardi (au lieu du lundi) toujours à 19 h 30 en la salle du Conseil Communal.

Date	Orateur	Thème
Mardi 5 février	Monsieur Thiéry	Sculptures sur légumes
Mardi 5 mars	Monsieur Carrasco	Création d'un jardin potager et ornemental avec espaces pour enfants
Mardi 2 avril	Monsieur Jeandrain	Les terreaux : composition – différences – rôles
Mardi 7 mai	Monsieur Carrasco	Gâteaux floraux pour la fête des mères
Mardi 4 juin	Monsieur Renoird	La culture des fraisiers
Mardi 10 septembre	Monsieur Salmon	Création de nichoirs
Mardi 8 octobre	Monsieur Scholtès	Questions/réponses aux problèmes de jardinage et soins aux plantes
Mardi 5 novembre	Madame Neyts	L'huile d'olive aux mille vertus
Mardi 17 décembre	Madame Lahure	Décoration florale pour Noël

Début de l'année, les membres du Comité se réuniront pour proposer des activités 'hors conférences'. Vous en serez tenus informés. Elles seront ouvertes aux membres comme aux non membres.

Début 2019, nous renouvellerons les cartes de membre. La cotisation est fixée à 6 euros pour l'année (mais vous pouvez toujours devenir membre en cours d'année).

Elles donnent droit :

- A l'accès gratuit à toutes les conférences de l'année
- A l'accès gratuit aux conférences des autres cercles horticoles
- A des réductions chez certains commerçants (liste sur demande)

Vous pourrez obtenir ces cartes lors d'une conférence ou auprès des membres du Comité

- J-Luc Gilson, Président – 063/57.62.10 – gilson.jeanluc@gmail.com
- Eliane Cornet, Trésorière – 063/57.75.45 – pull-cherie@skynet.be
- A-M Gonry, Secrétaire – 063/57.67.77 – annemarie.gonry@skynet.be

Si vous souhaitez devenir membre du Comité, n'hésitez pas à vous faire connaître. Chacun(e), avec ses bonnes idées, est le(la) bienvenu(e).

N'hésitez pas non plus à venir découvrir l'une ou l'autre de notre conférence, même si vous n'êtes pas encore membre.

Ce sera un plaisir de vous accueillir.

Vie Féminine et le Comité Télévie de Meix-devant-Virton vous annonce :

Journée Télévie **le 24 février 2019**

avec repas midi et grand jeu bingo loto.

Renseignements : 063/57.16.32.

Présence d'une délégation Guérignoise le 11 novembre pour les cérémonies de l'Armistice

Cette année, une délégation guérignoise était présente pour les cérémonies du 11 novembre, en les personnes de Nathalie LEBAS, Jean-Luc CLEAU et Jean-Marc EMERY, en lieu et place de la famille BRIDOUX. Les cérémonies se sont déroulées comme les autres années en présence des élèves des écoles de la commune par un dépôt de gerbe à chaque monument aux Morts (Gérouville, Sommethonne, Villers, cimetière militaire d'Houdrigny, Robelmont et Meix), ainsi que de Bernard GAULE qui a rappelé ou cité les noms de soldats morts pour la Patrie. Une messe était également programmée à Meix. Un vin d'honneur a été servi par la Commune au local de la musique, où il était possible aussi de prendre un repas sur réservation. Le repas était offert aux personnes de Guérigny. Des félicitations ont été adressées aux cuisinières.

Avant cela, d'autres échanges ont eu lieu. **Le 21 juillet**, quatre personnes ont décidé de faire le déplacement vers Meix-devant-Virton, à titre privé.

Pour la Festi'bières, organisée à Guérigny le weekend des **8 et 9 septembre**, c'est la musique de Meix qui a fait le voyage vers Guérigny et y a assuré l'ambiance musicale.

Une délégation de Meix-devant-Virton a de nouveau participé **au marché gourmand** organisé à Guérigny le **weekend des 1er et 2 décembre 2018**. Le comité de jumelage de Guérigny tenait un stand et vendait des produits belges, tels que chocolats, miel,

pâtés gaumais, saucisses, pâtés campagnard et de gibier, et bien entendu des bières (Gaumaise et Orval). L'ambiance était au rendez-vous.

Et pour 2019, il y a déjà quelques idées ... . N'hésitez pas à apporter les vôtres et venez rejoindre le Comité de jumelage. Il est ouvert à tous.

Pour tout renseignement :

M. Michaël WEKHUIZEN,
Président du Comité de Jumelage.
GSM : 0478/52.47.41
E-mail : michael.wekhuizen@hotmail.com

Mme Colette ANDRIANNE,
Secrétaire du Comité de jumelage.
GSM : 0472/21.04.29
E-mail: colette.andrianne@skynet.be

OU encore auprès d'un des membres du comité ci-après :

Vice-présidents : Tanguy VAN MALDEREN et Jean SOSSON

Trésorier : Marc GILSON

Membres : Marianne ADAM, Philippe BRYNAERT, Nadine CALANDE, Aurélie ETIENNE, Sébastien EVRARD, Nicolas FRANCOIS, Pascal FRANCOIS, Michel GILLET, Lucie GOEURY, Claude HUBERT, Georges JACQUEMIN, José MAHOVALD, Béatrice MEERT, Jacques NASSAUT, Herbert VERBRUGGEN et Bruno WATELET.

Avis aux groupements et associations.

Le comité de jumelage de Meix-devant-Virton, souhaite vous donner quelques informations sur le jumelage de Meix-devant-Virton avec Guérigny, qui fonctionne depuis octobre 2014. Une charte de jumelage exprimant des aspirations et des perspectives communes, a d'ailleurs été signée par les deux maires le 21 février 2015.

La ville de Guérigny est une commune française située près de NEVERS, dans le département de la Nièvre, en région Bourgogne-Franche-Comté. Sa superficie est de 7,29 km², alors que Meix-devant-Virton couvre un territoire de 54,19 km². La ville de Guérigny compte 2.468 habitants avec une seule entité, soit un peu moins que Meix-devant-Virton qui en compte environ 2.800 pour huit villages (Meix, Gérouville, Limes, Sommethonne, Villers-la-Loue, Houdrigny, Berchiwé et Robelmont).

Certaines questions, comme **pourquoi un jumelage, en quoi consiste un jumelage**, quel est le **rôle d'un jumelage, que peut apporter un jumelage**, etc, sont sans doute encore sans réponse pour certains.
C'est pourquoi, le comité de jumelage a rédigé un petit document qui peut vous apporter beaucoup d'informations sur le sujet (petit historique sur le jumelage, des photos ainsi qu'un aperçu des activités déjà réalisées) et dans lequel sont indiquées les coordonnées des membres du comité de Meix. Ce document est à votre disposition sur simple demande adressée à colette.andrianne@skynet.be.

Le comité de jumelage vous invite à réfléchir à un échange avec vos homologues des groupements et associations de Guérigny. Les membres du comité de jumelage sont à votre disposition pour vous aider pour les premières démarches. Alors n'hésitez plus, lancez-vous ! Nos jumeaux de Guérigny sont super sympas et merveilleusement accueillants !

Le comité de jumelage vous remercie déjà pour l'intérêt que vous ne manquerez pas de porter à la présente invitation et vous prie d'agréer, l'expression de ses sentiments les meilleurs.

Pour le Comité de jumelage,
Le Président,
(s) Michaël WEKHUIZEN.

Les vices présidents,
(s) Tanguy VAN MALDEREN.
(s) Jean SOSSON.

La Secrétaire,
(s) Colette ANDRIANNE.

Boucherie - Charcuterie

MARECHAL

Grand Rue, 88
6769 Gérouville
Tél. 063/57.75.38

ASSURANCES AUBERT

Grand-Rue, 47 – 6760 VIRTON – www.baa.be

centre polyvalent de compétences : location de salles : studio graphique
coaching : formations informatiques et horeca : traiteur : produits du terroir : marché fermier

la halle de han

contact : 063 44 00 60 {Han, 36 - 6730 tintigny}

Solaire photovoltaïque

Solaire thermique

Poêles-chaudières pellets

LEROUX
ETIENNE - MARC

0494/49 60 55
Rue de Gérouville, 35
6769 Meix-dt-Virton

HELIOS ENERGIES

ACTIONS DE SAUVETAGE DES BATRACIENS, AGISSONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Cette année encore, auront lieu sur la commune, des opérations de sauvetage de batraciens.

Parties du constat d'hécatombes sur certains tronçons de nos routes gaumaises, mais aussi du déclin généralisé des batraciens, des habitants de la commune de Meix ont décidés d'agir et d'intégrer le réseau « grenouilles sur nos routes » de Natagora.

Pourquoi intervenir ?

Seize espèces de batraciens vivaient en Wallonie, quatre ont déjà disparu. Tellement discrets que l'on en ignorerait presque leur présence. Pourtant ils jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique de notre environnement, en tant que maillon important de la chaîne alimentaire.

Adultes, les batraciens sont des prédateurs inconditionnels de limaces, vers, cloportes, fourmis, moustiques et autres insectes, tandis que leurs larves et têtards nourrissent poissons et autres animaux aquatiques, eux-mêmes mangeurs d'insectes.

Or, les effectifs de la plupart de nos espèces sont en nette diminution, certaines ayant même déjà disparu. Pourquoi ? La cause principale est la destruction de leurs habitats (remblai de points d'eau et de zones humides, curage des fossés, pollution, etc.), mais aussi le trafic routier, qui peut augmenter significativement la mortalité. C'est le cas dans plusieurs sites de Meix où les bois (sites d'hivernage) jouxtent les sites de ponte, avec souvent une route entre les deux.

Mais pourquoi traversent-ils nos routes ?

Le terme amphibien (du grec amphi « en double » et bios « vie ») signifie « qui a deux vie ». D'une part, la vie aquatique que mènent les larves et têtards, d'autre part la vie terrestre des jeunes adultes. Entre les deux, la métamorphose. Du fait de ces deux phases d'existence, les batraciens adultes effectuent des déplacements annuels entre leur lieu de séjour terrestre et le milieu aquatique qui les a vu naître et où ils reviennent chaque année pour se reproduire. Pour certaines espèces ce déplacement peut être important (plus de 4 km), on l'appelle alors « migration ».

C'est là que l'on intervient

Dès la fin de l'hiver, les adultes sortent de leur hibernation pour se reproduire, c'est leur seul objectif du moment, avant même celui de reprendre des forces. Ces déplacements spectaculaires à travers bois et prairies débutent généralement fin février, dès la tombée du jour, par temps doux (plus de 4°C) et humide, en raison de la fragilité de leur peau nue qui supporte mal la sécheresse.

Comment s'orientent-ils infailliblement sur plusieurs kilomètres vers leur lieu de naissance ? Cela reste un secret en-

core non élucidé. Ce que nous savons, c'est que beaucoup n'y parviendront pas. Lorsque leur parcours traverse une route à proximité de certains étangs, il y a peu de survivants. Affaiblis par des mois d'hibernation et figés de peur dans la lumière des phares, ces animaux sont écrasés sous nos roues ou, le plus souvent, aspirés contre le bas de caisse des véhicules par le déplacement d'air que ceux-ci occasionnent en roulant à plus de 30km/h. Quand le plus gros du passage correspond à nos heures de retour du travail ou de sorties du vendredi soir, la mortalité des individus peut dépasser 90%.

Ce que chacun peut faire concrètement :

De fin février à début avril, après la tombée du jour et quand les conditions sont réunies :

- Organiser une opération près de chez vous ou dans votre village, les sites ne manquent pas et toutes les infos sont sur **« batraciens.be »**,
- Rejoindre une des opérations existantes à Meix via le contact ci-dessous,
- Adapter sa vitesse à moins de 30 km/h à l'approche des zones de passage migratoire, c'est-à-dire lorsque vous repérez des batraciens sur la route. Attention, la migration dure toute la nuit et est plus importante quand le sol est humide !
- Etre très attentif et ralentir à la vue de personnes ou de bénévoles (dont des familles avec des enfants) se relayant pour faire traverser les batraciens. Certaines zones de passage seront indiquées par des panneaux.
- Vous arrêter et vous joindre à une opération de sauvetage en cours, ne fut-ce que pour 5min ou pour une grenouille, pour donner le bon exemple à vos enfants. Nous nous ferons toujours un plaisir de vous faire découvrir nos observations et de vous initier à l'art du sauvetage.

Opérations de sauvetage sur la commune de Meix

Une bonne équipe de petites mains courageuses et ne craignant pas la pluie est indispensable pour assurer un bon planning de présence sur les zones sensibles durant toute la durée de la migration. **Nous avons donc besoin de VOUS !** Pour participer, se munir de sa bonne humeur, d'un dossard réfléchissant, d'un seau et d'une bonne lampe torche.

Pourquoi ne pas profiter de l'événement pour sensibiliser vos enfants (à l'école ou sur le terrain) à la protection de la nature et leur faire découvrir ses petits animaux trop souvent ignorés ?

Une réunion d'information sera organisée en février, à la Vieille Cure de Robelmont, avant le début des opérations. Pour tous renseignements, contactez Fanette Baillieux (0492/86.59.26 ou fbaillieux@gmail.com)

DES INFORMATIONS DE NOS COLLÈGUES DU « DÉPARTEMENT NATURE ET FORÊTS »
(SPW – AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT)

Pour de plus amples information sur les thématiques ci-dessous :
philippe.vanasbroeck@spw.wallonie.be

Gestion des renouées asiatiques

Pour faciliter les conseils en matière de gestion des renouées asiatiques, un arbre décisionnel et 10 fiches techniques ont été établis. A consulter à l'adresse : http://biodiversite.wallonie.be/renouees (voir en particulier l'onglet sur la lutte)

Bernache du Canada : état des lieux des opérations de régulation en Haute-Meuse

Un **plan d'action** destiné à réguler les populations de bernaches à l'échelle d'un territoire pilote (le bassin versant de la Haute-Meuse) à été élaboré par la cellule interdépartementale espèces invasives (CiEi) en 2013. Dans ce cadre, une opération de **stérilisation des œufs** est menée chaque année depuis 2012 sur les îles mosanes (de la frontière française à l'écluse d'Andenne) par les services extérieurs du DNF (Cantonnements de Namur et Dinant). En 2018, 995 œufs provenant de 206 nids ont été stérilisés.

Cinq opérations de **capture-euthanasie** ont été menées en 2018 (3 en Haute-Meuse, 1 au Lac de l'Eau d'Heure et 1 dans le brabant wallon), en collaboration avec le Contrats rivière Haute-Meuse, la Ville de Namur et l'Asbl des Lacs de l'Eau d'Heure. Une des opérations en Haute-Meuse a été réalisée à la frontière française en collaboration avec nos collègues français de l'ONCFS. Un total de 929 individus ont été capturés et euthanasiés. En trois années de gestion, 2048 individus ont été euthanasiés. Les résultats des inventaires menés en 2018 (données IRSCNB, voir annexe) montre clairement un effet de la gestion sur la population de bernaches du Canada en Haute-Meuse.

Enfin, 1593 individus de Bernache du Canada ont été tués en **action de chasse** en 2015 (saison 2015-2016).

Avis de recherche : frelon asiatique !

Plus de **130 observateurs** ont signalé la présence de frelons asiatiques en **2018**. Ces données sont très précieuses car elles permettent de suivre la dynamique d'invasion de cet insecte et d'en rechercher les nids pour pouvoir les détruire et ralentir ainsi sa progression. Merci à tous pour vos signalements !

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous un graphique illustrant **l'évolution du nombre de données** reçues jusqu'ici. Il reprend les données validées avec photos ou envoi de spécimen (en orange foncé) et les données erronées ou qui n'ont pas pu être validées faute de photo (en orange clair).

En début de saison, la plupart des observations rapportées se réfèrent à d'autres insectes (majoritairement le frelon européen, fort abondant cette année). Le frelon asiatique fait quant à lui l'objet

d'un nombre croissant d'observations depuis le mois de juin, avec un grand nombre de données provenant d'attaques d'abeilles près de ruches.

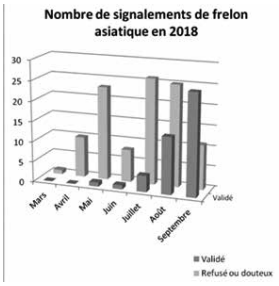

La distribution géographique des observations validées en Wallonie est accessible à partir de cette page internet. La carte permet de savoir si des données ont pu être validées près de chez vous. Elle montre que le frelon asiatique est aujourd'hui assez largement répandu dans toutes la province du Hainaut.

Les prochaines semaines seront déterminantes pour la détection de nouveaux nids installés dans les arbres ou dans les habitations. Merci de bien vouloir être attentif et de continuer à signaler la présence des frelons et/ou des nids que vous pourrez observer via le portail d'encodage, si possible avec documents photographiques à l'appui.

Sachez que les fleurs de lierre sont des ressources fréquemment visitées par le frelon et méritent d'être particulièrement tenues à l'œil. Il en va bien sûr de même des ruchers, où le frelon prélève des abeilles.

News de l'Observatoire wallon de la Santé des Forêts (OWSF)

La news de juillet-août de l'Observatoire wallon de la Santé des Forêts est disponible sur le site :http://owsf.environnement.wallonie.be/fr/14-08-2018-owsf-news-juillet-aout-2018.html?IDD=5858&IDC=5792

Infos scolyte : l'épicéa subit actuellement de nombreuses attaques d'Ips typographe sur notre territoire. Vous trouverez sur notre site une information scolyte reprenant les réponses aux questions principales que vous avez posées à l'OWSF.

Service public de Wallonie
intérieur action sociale
Avenue Bovesse, 100
5100 Jambes
www.wallonie.be

VOUS ÊTES CITOYEN EUROPÉEN RÉSIDANT EN BELGIQUE ?

Alors venez voter le 26 mai 2019 pour le Parlement européen !

Le dimanche 26 mai 2019, les membres du **Parlement européen** seront élus dans les 27 États membres de l'Union européenne.

Si vous êtes un citoyen européen résidant en Belgique, vous pouvez participer en Belgique aux élections pour le Parlement européen et voter pour des candidats sur des listes belges. Dans ce cas, vous ne pourrez pas participer aux élections du Parlement européen dans votre pays d'origine. **La demande d'inscription sur la liste des électeurs de votre commune doit s'effectuer au plus tard le 28 février 2019.**

Pour information, les électeurs belges éliront également le 26 mai 2019 leurs représentants au sein de la Chambre des Représentants et des Parlements de Communauté et de Région.

Qui peut voter le 26 mai 2019 ?

Pour participer à cette élection en tant que citoyen européen, vous devez réunir cinq conditions, à savoir :

1. Posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne ;
2. Avoir une résidence principale dans une commune belge ;
3. Être âgé d'au moins 18 ans ;
4. Posséder le droit de vote ;
5. Être inscrit sur la liste des électeurs.

1. Nationalité

Pour pouvoir voter, vous devez être ressortissant de l'un des 27 États membres qui forment l'Union européenne, à la date de l'élection du Parlement Européen, avec la Belgique : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie ou Suède.

La condition de nationalité doit être remplie au plus tard le 1er mars 2019, jour de l'arrêt des listes électorales.

Attention pour les ressortissants du Royaume-Uni : si le « Brexit » intervient avant le 26 mai 2019 et que vous vous êtes inscrit pour voter en Belgique, votre inscription sera alors annulée car vous ne remplirez plus la condition de nationalité.

2. Résidence

Vous devez en outre être inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers de votre commune de résidence en Belgique. Cette condition doit être remplie au plus tard le 1er mars 2019.

3. Âge

Pour pouvoir voter, vous devez être âgé d'au moins 18 ans à la date de l'élection le 26 mai 2019.

4. Posséder le droit de vote

Pour pouvoir voter, vous ne devez pas vous trouver dans un des cas d'exclusion ou de suspension des droits électoraux prévus par la loi belge. De plus, vous ne devez pas avoir été déchu de votre droit de vote dans votre État d'origine par l'effet d'une décision de justice individuelle ou d'une décision administrative.

5. Liste des électeurs

Vous devez être inscrit sur la liste des électeurs de la commune de votre résidence principale. Vous compléterez à cette fin le formulaire C/1 que vous pouvez obtenir auprès de l'administration communale de votre résidence principale ou imprimer au départ du site internet fédéral des élections (www.elections.fgov.be). Il convient que pour le 28 février 2019 au plus tard, vous déposiez le formulaire complété à la maison communale. L'administration communale examinera votre demande sur base des éléments que vous aurez indiqués sur ce formulaire.

Si vous êtes agréé comme électeur par le Collège des bourgmestre et échevins, vous recevrez un avis officiel de la commune. Dès le moment où votre inscription sur la liste des électeurs aura été agréée, vous serez légalement tenu de vous rendre aux urnes le 26 mai 2019, conformément à l'obligation de vote en Belgique. En outre, vous ne pourrez pas participer aux élections pour le Parlement européen dans votre pays d'origine.

Si, ultérieurement, vous souhaitez prendre part à nouveau aux élections pour le Parlement européen dans votre pays d'origine, ou pour une autre raison, vous pourrez solliciter le retrait de votre inscription auprès de la commune où vous avez établi votre résidence principale. Cette demande ne pourra cependant pas être introduite entre le 1er mars 2019 et le 26 mai 2019.

Si vous avez déjà introduit une demande d'inscription sur la liste des électeurs pour les élections européennes dans le passé (pour les élections européennes du 25 mai 2014 par exemple) et que vous avez été agréé comme électeur à l'époque, vous ne devez plus introduire de nouvelle demande. Votre inscription sur la liste des électeurs est conservée et reste valable pour toutes les élections européennes à venir.

Vous pouvez vérifier cette inscription auprès de votre administration communale ou sur l'application Mon DOSSIER à l'adresse https://www.mondossier.rrn.fgov.be (Onglet « Mes données » > « Élections ») au moyen de votre titre de séjour électronique, de votre code pin et d'un lecteur de cartes électroniques.

Le Collège des bourgmestre et échevins peut décider de ne pas vous agréer comme électeur et par conséquent de ne pas vous inscrire sur la liste des électeurs.

Cette décision vous est notifiée par voie officielle et par écrit. Celle-ci peut faire l'objet d'un appel. Vous pouvez obtenir des renseignements quant à la procédure d'appel auprès de votre administration communale ou sur le site www.elections.fgov.be (Onglet « Électeur »).

Comment émettre un vote valable ?

Pour être valable, votre vote doit être émis au sein d'une seule liste. Cela peut se faire de 2 manières différentes :

Par un vote dans la case située en tête d'une liste (vote de liste) ;

Par un vote dans la case située à côté du nom d'un ou de plusieurs candidats (vote nominatif).

Si vous émettez à la fois un vote de liste et un ou plusieurs votes nominatifs au sein de cette liste, le vote de liste ne sera pas pris en considération.

Si vous émettez des votes (de liste ou nominatifs) sur des listes différentes, votre vote sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

Retrouvez la vidéo explicative sur ce lien : https://elections.fgov.be/electeurs-comment-voter/vote-papier (seulement disponible en français, néerlandais et allemand)

Pour savoir si pouvez voter sur ordinateur dans votre commune, vous pouvez contacter le service Élections de votre commune.

Plus d'informations ?

N'hésitez pas à vous adresser au service Élections de votre administration communale.

Vous pouvez également consulter le site internet Élections du Service public fédéral Intérieur, www.elections.fgov.be, ou contacter le Helpdesk du service Élections : 02/518 21 16 - helpdesk.belpic@rrn.fgov.be.

Vous voulez être assesseur pour les élections ? Ceci vous concerne

Le nouveau décret wallon du 09 mars 2017 offre la possibilité à tout **électeur** de se déclarer **volontaire pour la fonction d'assesseur** (auprès d'un bureau de vote ou de dépouillement).

En quoi consiste la fonction d'assesseur ?

Les assesseurs assistent le président du bureau en fonction des tâches qui lui sont conférées par ce dernier et ce en fonction du type de bureau dans lequel l'assesseur désigné effectue sa prestation.

Dès lors, dans un bureau de vote, les assesseurs pourront être amenés à vérifier les bulletins de vote, pointer les électeurs présents sur le registre de scrutin, remplacer le président en cas d'absence de ce dernier, accompagner les électeurs assistés dans l'isoloir, tenir le registre des électeurs, … Dans un bureau de dépouillement, l'assesseur contribuera à la comptabilisation des bulletins et à la comptabilisation des voix des listes et des candidats.

Un assesseur doit remplir certaines conditions: nationalité belge, domiciliation dans notre commune, âge 18 ans, inscription sur les registres de population et jouir des droits de vote.

Ne peuvent prétendre à assurer la fonction d'assesseur: les candidats ainsi que les témoins de parti, les détenteurs d'un mandat politique, les directeurs généraux, les directeurs financiers, les receveurs provinciaux.

Intéressés ??? Contactez le service élections de la commune de Meix-devant-Virton au 063/57.80.51 ou par mail : population @meix-devant-virton.be.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Rue de Gérouville, 5 (1er ét.)
6769 Meix-devant-Virton

Tél. : 063/58.15.52
Fax : 063/58.18.72

PERMANENCES

Service social
Le mardi de 9 h à 11 h 30
Le mercredi de 14 h à 16 h
Le jeudi de 9 h à 11 h 30
Le vendredi de 9 h à 11 h 30

Service de médiation de dettes
Le vendredi de 14 h à 16 h

En dehors de ces heures, sur rendez-vous.
Fermeture totale du CPAS
le lundi et le mercredi matin !

PERSONNEL

Directeur général :
Benjamin TOUSSAINT
benjamin.toussaint@meix-devant-virton.be

Assistantes sociales :
Sophie DUCREUX
sophie.ducreux@meix-devant-virton.be
Sophie GERARD
sophie.gerard@meix-devant-virton.be

Titres-services
(nettoyage, lessive, repassage, …
chez des privés) :
Sabrina DELPORTE
Angélique FICHANT
Marie-Line HAYERTZ
Sandrine SWIDERSKI

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Rue de Gérouville, 5 (1er ét.)
6769 Meix-devant-Virton

GSM : 0474/36.33.93

PERMANENCE

Le lundi de 14 h à 16 h

PERSONNEL

Roseline ANTOINE, Agent ALE
alemeixdevantvirton@gmail.com

TOURISME ET ANIMATION SOCIOCULTURELLE

(stages, ateliers, expositions, soutien aux associations, office du tourisme ...)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton

Tél. : 063/57.80.51 (commune)
ou 063/41.31.20 (CCRT)

PERMANENCES

Idem Service administratif
ou sur rendez-vous

PERSONNEL

Chargé du Tourisme et de l'Animatrice socioculturelle :
Karl GOFFINET
karl.goffinet@meix-devant-virton.be

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

(garderies, cantines, plaine, …)

Rue de Gérouville, 5 (1er ét.)
6769 Meix-devant-Virton
Tél. : 063/57.80.51

PERMANENCES

Le lundi de 8h30 à 12h30
et de 13h à 17h
Le mercredi de 8h30 à 11h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h à 17h

PERSONNEL

Coordinatrice de l'Accueil :
Mihaela BARBACUT
atlmeix@gmail.com

Accueillants extrascolaires :
Leyla AKIN
Martine ALLARD
Séverine CATOT
Sandrine GATEZ

sport

budget

culture

enseignement

jeunesse

police

emploi

travaux

environnement

information

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

Nous rappelons aux différents acteurs de l'entité qu'il vous est possible de faire part de vos activités (agenda, compte-rendu, photos) dans le prochain bulletin communal **(sortie prévue fin juin).** Pour ce faire, vos communiqués doivent impérativement nous parvenir **pour le 15 mai 2019** !
(Rens. : 0472/210 429 – Colette ANDRIANNE, colette.andrianne@skynet.be)

Photos ci-dessus : inauguration du Recyparc de Meix-devant-Virton (13 septembre 2018).

commune de Meix-devant-Virton

bulletin communal

Éditeur responsable — Colette Andrianne — Rue de Gérouville, 97 — 6769 Meix-dt-Virton

Réalisation CDR Studio graphique — Tél. : 063/44 00 67 — www.halledelan.be